

PEROU,
entretien avec Hugo Blanco

CHIMIE BALOISE
au banc des accusés

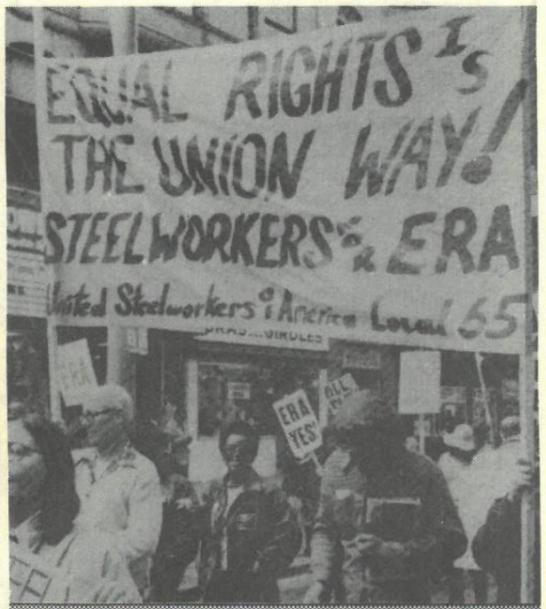
IMPRIMERIE,
l'état des négociations

la brèche

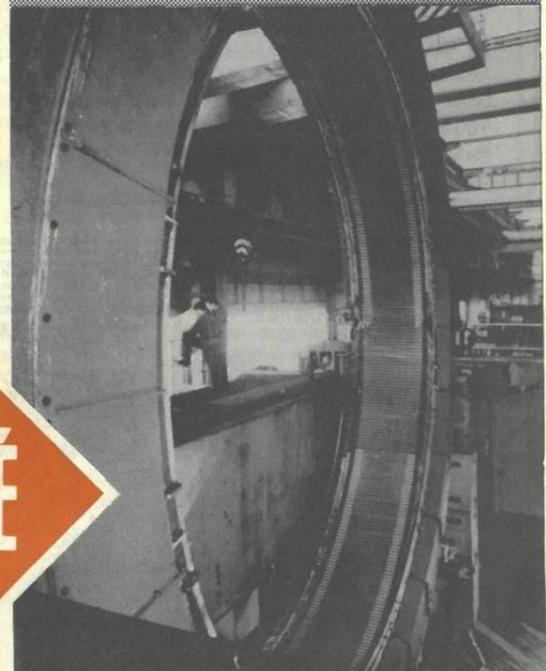
organe bimensuel de la
Ligue Marxiste Révolutionnaire
section suisse de la IV^e Internationale

La bourse ou travail!

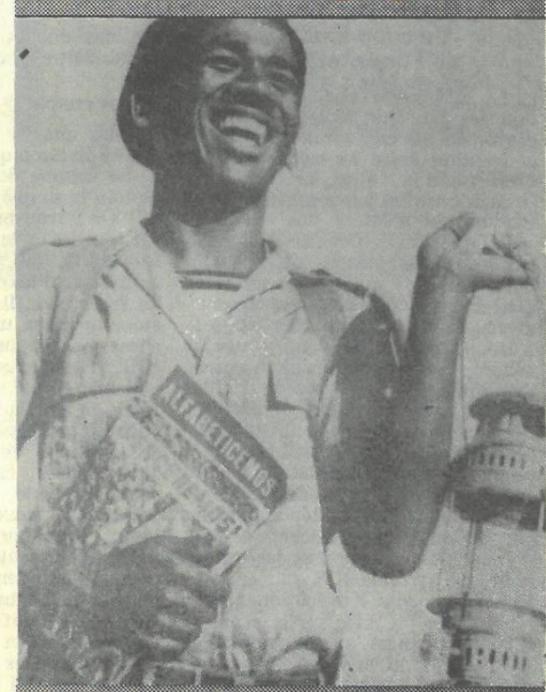
| | | | | | | | |
|------|------|---------------|-------|------|---------------|------|------|
| 42b | 284 | Boeing | 512 | 1280 | Alf. A | 1280 | 1280 |
| 288 | 2240 | Borden | 810 | 441 | Nelch | 441 | 441 |
| 3420 | 428 | Burroughs | 1800 | 1810 | Alusuisse p. | 1810 | 1810 |
| 649 | 390 | Can Pac cert. | 1025 | 1245 | Alusuisse n. | 1245 | 1245 |
| | 292 | Chrysler | 1590 | 84 | App. Gardy | 84 | 84 |
| | 3480 | Citigroup | 2140 | 35 | App. Gardy b. | 35 | 35 |
| | 653 | Coca | 13200 | 398 | Aramayo | 398 | 398 |
| | | Colgate | 1240 | 360 | Aramayo ex. | 360 | 360 |
| | | Conoco | 10000 | 1665 | Au Gd Pass. | 1665 | 1665 |
| | | Cons. N. Gas | 1240 | 318 | BBC n. | 318 | 318 |
| | | Cont. Data | 1240 | 313 | BBC n. A | 313 | 313 |
| | | | | 1420 | BBC n. B | 1420 | 1420 |
| | | | | 970 | BBC bon | 970 | 970 |
| | | | | 1060 | Cossonay | 1060 | 1060 |
| | | | | 624 | Chemies A | 624 | 624 |
| | | | | | Chemies B | | |
| | | | | | Ciba-G port. | | |
| | | | | | Ciba-G nom. | | |
| | | | | | Ciba-G bon | | |
| | | | | | Créd. A | | |
| | | | | | Créd. B | | |
| | | | | | Créd. C | | |
| | | | | | Créd. D | | |
| | | | | | Créd. E | | |
| | | | | | Créd. F | | |
| | | | | | Créd. G | | |
| | | | | | Créd. H | | |
| | | | | | Créd. I | | |
| | | | | | Créd. J | | |
| | | | | | Créd. K | | |
| | | | | | Créd. L | | |
| | | | | | Créd. M | | |
| | | | | | Créd. N | | |
| | | | | | Créd. O | | |
| | | | | | Créd. P | | |
| | | | | | Créd. Q | | |
| | | | | | Créd. R | | |
| | | | | | Créd. S | | |
| | | | | | Créd. T | | |
| | | | | | Créd. U | | |
| | | | | | Créd. V | | |
| | | | | | Créd. W | | |
| | | | | | Créd. X | | |
| | | | | | Créd. Y | | |
| | | | | | Créd. Z | | |



FEMMES page 9



SULZER page 8



NICARAGUA page 3

CADENCES:

A LA HAUSSE

TEMPS DE TRAVAIL: INCHANGÉ

SALAIRES RÉELS:

A LA BAISSSE

Sommaire

EDITO
Nicaragua : vaincre l'ignorance 3
Politique gouvernementale : des grandes lignes qui parlent d'elles-mêmes 3

SOCIAL
Imprimerie : interview d'un membre d'une commission d'entreprise d'une grande imprimerie 4
Le Syndicat du livre et du papier est-il un tigre de papier ? 4
La chimie bâloise au banc des accusés 5
Syndicats : l'USS et les ateliers publics d'apprentissage : oubli, abandon ou sectarisme 5
Libertés démocratiques dans le Jura bernois 8

DOSSIER
Temps de travail inchangé et salaires réels en hausse : victoire par forfait pour les patrons ? 6-7

ANTINUCLEAIRE
Sulzer livre des bombes à Videla 8

FEMMES
Aux Etats-Unis, au Canada, la lutte pour l'égalité des droits 9

INTERNATIONAL
PEROU : Hugo Blanco et les élections 10
URSS : pas de trêve olympique dans la lutte pour les droits démocratiques 10
ITALIE : le PCI lance la bataille de la production 11
CHINE : l'heure de la remise en ordre 12

abonnez-VOUS

Abonnements à la Brèche :
6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

Lausanne. (préciser le type d'abonnement).
Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669
Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

EN BREF...

Le travail c'est la santé ?

C'est sous ce titre que le centre de loisirs et de culture de l'USL vient d'organiser trois soirées de discussions avec la participation du Président du Cartel syndical vaudois, de médecins du travail, de syndicalistes italiens et de représentants d'associations de handicapés et qui devraient se prolonger par la constitution d'un groupe de réflexion syndicale sur les questions de la santé.

Les deux premières soirées ont permis à beaucoup de participants de parler de leurs conditions de travail. Ainsi par exemple dans le bâtiment où sont utilisés de nombreux produits qui contiennent des solvants de toutes sortes et devraient donc être utilisés en respectant certaines précautions, les modes d'emploi et les précautions conseillées sont fréquemment en anglais ou en suédois. Lorsque le mode d'emploi est en français, les précautions qu'il faudrait prendre sont souvent incompatibles avec un travail bien fait, comme le rapporte un collègue parqueteur qui doit utiliser dans son travail des laques de revêtement que le fabricant conseille d'appliquer dans des conditions de forte aération, ce qui en fait, si cela est respecté, entraîne une mauvaise qualité du revêtement; résultat : on doit respirer le produit, la tête tourne, les yeux piquent et le soir on est très fatigué et on a mal à la tête. D'autres exemples ont encore été abordés comme le travail dans un atelier

dont le plafond est formé d'un revêtement comportant de l'amiante, la présence de machines polluantes dans les ateliers, la peinture au pistolet et le problème des masques de protection individuels dans les travaux de carrosserie.

Plusieurs interventions faites par des syndiqués de la VPOD-Lausanne travaillant dans les usines de la ville de Lausanne dans lesquelles l'institut universitaire de médecine du travail et d'hygiène industrielle a effectué dernièrement une enquête ont permis d'aborder la question des rapports entre travailleurs et spécialistes de la médecine du travail.

Les syndicalistes italiens invités ont rapporté leurs expériences par exemple à la Fiat, à la Montedison ou encore dans des usines de chaussures. Dans ces usines, les travailleurs avec leur syndicat et le concours de spécialistes mènent eux-mêmes une enquête sur leur lieu de travail : les facteurs de nocivité présents (par exemple : bruit, poussière, fumée, dureté du travail, position désagréable, monotonie) sont inventoriés à l'aide d'un questionnaire et ensuite analysés; puis sur la base de cette enquête, des revendications sont avancées. Cette façon de faire permet de mobiliser les travailleurs sur ces questions et donc d'obtenir des améliorations.

Ce type d'enquête est aussi possible en Suisse et d'ailleurs c'est exactement ce qu'a fait la section de Lucerne du syndicat de la chimie (FTCP) en publiant une enquête

sur les conditions de travail et leurs effets sur la santé dans l'entreprise Viscosuisse.

Une enquête sur les conditions de travail, c'est le premier pas en vue de les contrôler; c'est un bon moyen de construire le syndicat qui permettra d'imposer sur le lieu de travail des mesures réelles de protection de la santé. F. L.

La VPOD a officiellement fondé sa commission femmes !

Le 27 février s'est tenue à Berne la séance constitutive de la commission femmes VPOD. 15 membres et 15 suppléantes, proposées par leurs sections et les commissions femmes locales, ont été élues début février par le Comité directeur de la VPOD.

La Commission femmes est un organe consultatif de la fédération. A sa présidence a été désignée à l'unanimité Ruth Dreyfuss, qui est membre de la section et de la Commission femmes de Berne.

C'est en septembre 78 que les déléguées à la Conférence nationale femmes de la VPOD ont voté une résolution demandant à la fédération la constitution officielle de commissions femmes locales et d'une structure nationale. Au Congrès d'Interlaken, en juin dernier, les délégués ont entériné cette proposition.

Lors de sa réunion constitutive, la Commission femmes s'est fixé comme première tâche prioritaire de mieux connaître les conditions de travail dans la fonction publique, ceci au moyen

d'une enquête qui sera effectuée auprès de toutes les sections. Ce premier travail doit servir de base à la définition du programme de travail ultérieur. Il doit également permettre à la VPOD de réunir des éléments lui permettant d'intervenir d'une manière concrète dans le débat et la campagne autour de l'initiative pour "les mêmes droits pour l'homme et la femme".

La Commission s'est par ailleurs penchée sur le problème de la presse et elle a décidé de demander à la fédération que les "Services publics" fassent apparaître régulièrement des rapports sur le travail effectué par la Commission ainsi que des articles sur les problèmes touchant plus particulièrement les femmes travailleuses et syndiquées. La discussion a mis en évidence la nécessité de promouvoir un travail au sein de la fédération pour que les revendications de l'initiative "pour une meilleure protection de la maternité" soient intégrées dans les contrats de travail.

Enfin, la question de la formation syndicale des femmes et les obstacles qu'elles rencontrent lorsqu'elles décident de participer à des cours syndicaux (garde des enfants, problèmes familiaux...) a été posée et fera l'objet de discussions ultérieures.

Il est certain que les nombreuses commissions femmes locales qui ont vu le jour ces dernières années dans les principales villes de Suisse ont contribué d'une manière effective à stimuler une meilleure prise en charge des revendications des femmes, une meilleure

intégration aussi des femmes dans le syndicat et à créer par là les conditions pour que de nouvelles femmes rejoignent les rangs syndicaux. La Commission nationale - à laquelle nous voulons donner notre contribution active - est appelée à donner une nouvelle impulsion dans ce sens. El.

Pologne : trois ans pour Edmund Zdrozinski rédacteur de Robotnik

A la suite d'un procès monté de toutes pièces, au déroulement truqué, aux témoignages manipulés, Edmund Zdrozinski, militant ouvrier polonais, a été condamné, pour "vol" (!), à trois ans de prison par la "justice" de son pays. Multipliant les interpellations dans les milieux de l'opposition, la bureaucratie polonaise semble s'engager sur la voie d'un nouveau cours répressif.

Raison de plus pour ne pas laisser les petits copains de Gierk manier le bâton comme ils l'entendent et renforcer la solidarité avec les opposants polonais. Il faut sortir Zdrozinski de prison, comme cela avait été le cas pour les animateurs du Comité de défense des ouvriers et grévistes en août 1978, comme cela fut fait pour le militant ouvrier K. Switon en 1979.

Multipliez les protestations, inondez l'ambassade polonaise (Elfenstrasse 20 A, 3006 Berne) de motions syndicales et de pétitions !

CHRONIQUE DU BON GOUT



(1) BARRE (2) WOEZ-LÄ (3) CAR-TERRE

SI NOS ACTIVITES ET NOTRE POLITIQUE VOUS INTERESSENT :

PRENEZ CONTACT

LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE
Section suisse de la IV^e Internationale

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
case postale 829, 2 301 La Chaux de Fonds
case postale 58, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
casella postale 225, 6 901 Lugano

KIS : des précisions...

Un coup fourré de Furgler et Cie

Le KIS, cette vaste banque de données policières fédérale et inter-cantonale, est créé sur la base d'une convention entre les cantons et la Confédération. Ainsi, en principe, la décision n'est pas soumise à référendum, ni même à une décision spécifique des Grands Conseils (dans certains cantons du moins). Cette convention (en fait un vrai concordat) aurait été acceptée par divers Conseils d'Etat, en douce. Ainsi, le canton de Vaud y aurait adhéré à une date inconnue entre l'automne 1978 et octobre 1979. Mais il ne s'agit pas, comme le laissait entendre dernièrement Leuba (conseiller d'Etat vaudois) répondant à une interpellation, d'une simple modernisation des fichiers traditionnels. En réalité, approuvé par la Conférence des chefs de départements cantonaux de justice et police, le système KIS est régi par trois règlements d'exécution : sur les organes du KIS, sur la protection des données, sur la comptabilité. L'adhésion au KIS a un aspect contraignant : les cantons sont astreints à introduire dans le systé-

me des données policières jugées dignes d'être enregistrées.

Les suspects et les autres...

Mais que va contenir ce super-fichier électronique ? Le volume des données dépasse de loin la simple "entraide judiciaire". On y trouvera des informations sur tous les détenus, les délinquants (poursuivis ou non), les suspects, ainsi que sur les objets et les véhicules recherchés. Il suffit donc d'avoir été soupçonné une fois de quelque chose pour figurer dans le fichier KIS : le règlement parle d'acte punissable; ce qui est très large, de la faute de circulation au crime... Les Juristes progressistes estiment que 1,2 millions de personnes seront ainsi fichées; la police cantonale vaudoise parle, elle, de 600 000 personnes "seulement". De nombreux fonctionnaires (cantonaux, fédéraux) auront accès à ce fichier, mais le citoyen ne jouira, quoi qu'en dise Leuba, d'aucune protection réelle contre l'enregistrement des données et leur usage. Ceci même dans les cantons qui ont adopté une loi de protection des informations sur ordinateur (Ge-

nève, en 1976); car il n'existe aucun contrôle possible.

Un "simple changement de matériel" qui coûte cher !

C'est Leuba qui a utilisé cette formule lénifiante. Mais le coût de l'opération remplace le problème à son vrai niveau : mise en place du système, fr. 40 880 000.- et dépenses annuelles de fonctionnement, fr. 4 080 000.-... De plus, les bases légales d'introduction sont douteuses. D'après un rapport commandé par le Conseil d'Etat de Zurich à des juristes, elles n'existeraient même pas du tout ! Ce qui fait même fortement hésiter le gouvernement de ce canton. Le commandant de la police de ce canton a alors expliqué à des journalistes triés sur le volet que les promoteurs de KIS cherchaient, de ce fait, à modifier la liste des données.

On peut supposer d'ailleurs que KIS pourrait facilement se brancher sur le système analogue utilisé par la RFA (INPOL), qui enregistrerait déjà de 8 à 9 millions d'individus.

Du sable dans les rouages

Les premières réactions de l'opinion publique ont provoqué un certain recul des autorités : dans les

Grisons, le crédit demandé dans le budget cantonal a été biffé. A Schaffhouse et dans le canton de Vaud, le crédit n'a été accepté qu'à une faible majorité. De plus, à Schaffhouse, le Conseil d'Etat s'est engagé à ouvrir un débat spécifique sur KIS au Grand Conseil. A Bâle-Campagne, confronté à un référendum financier, le Grand Conseil a décidé de suspendre sa décision primitive d'adhérer à KIS, tant qu'aucune loi de protection des données n'existe. A Genève, où un comité unitaire (PS, PdT, LMR, JCS, VPOD, USCG, FOBB, Syntec, FAMCO, CRT, ATEES, Verbois antinucléaire) s'est constitué, le Grand Conseil a voté le crédit, tout en demandant un rapport sur KIS au Conseil d'Etat. A Bâle-Ville, une citoyenne a déposé un recours au Tribunal Fédéral contre la décision du Grand Conseil d'accorder le crédit. Finalement, le Conseil d'Etat a promis de soumettre le problème global du KIS au vote du Grand Conseil. Enfin à Zurich, le crédit a aussi été voté, mais il semble que l'adhésion à KIS doit encore être ratifiée par le Grand Conseil. D'ailleurs, à la suite du rapport d'experts cité plus haut, ce canton, un des plus chauds partisans du KIS, semble vouloir faire marche arrière.

Affichons librement !

Le COMITE POUR LA LIBERTE D'AFFICHAGE à Lausanne vient de publier un bulletin d'information dans lequel il fait le point de ses récentes activités et de la campagne qu'il mène. Il donne de nombreuses informations sur la situation de l'affichage en Suisse et ailleurs et dessine les grandes lignes de la suite de son action, en particulier une grande expo au mois d'avril...

Pour vous le procurer gratuitement : écrivez au CLA, case postale 186, 1000 Lausanne 17

Refuser le KIS

On le voit, les carottes ne sont pas cuites pour Furgler et Cie. Il est encore temps de se dresser contre cette atteinte intolérable aux libertés personnelles, comme ce fut déjà le cas, et avec le succès que l'on sait, contre la PFS. Toutes les organisations ouvrières doivent y contribuer de manière unie.

Guillaume

NICARAGUA: vaincre l'ignorance

En février de cette année, une grande campagne d'alphabétisation a été lancée au Nicaragua. De sa réussite dépend beaucoup de choses. Somoza, le dictateur renversé, a non seulement laissé le pays dans la misère et la famine, mais aussi dans l'ignorance. Plus de la moitié de la population ne sait ni lire ni écrire.

Les opprimés du Nicaragua commencèrent à sortir de cette ignorance et à prendre leur propre sort en main lorsqu'ils chassèrent Somoza. "Le sandinisme, c'est le peuple faisant sa propre histoire" fut le slogan du Front Sandiniste de Libération Nationale lorsqu'il prit la tête de l'insurrection populaire.

Cependant, pour aller de l'avant et pour sortir de la misère, la connaissance de l'histoire ne suffit pas; il faut surtout se préparer à l'avenir: le savoir devient alors pouvoir.

Jusqu'en décembre 1979, les sandinistes ont mis l'accent sur trois points:

- * redémarrage de la production afin d'assurer un approvisionnement minimal du pays;
- * développement des organes d'autogestion des masses, sous la forme de comités élus dans les entreprises, les quartiers et les régions, afin de préparer le pouvoir ouvrier et paysan, capable ensuite d'enlever à la bourgeoisie le pouvoir qui lui reste;
- * et enfin, pour donner un contenu tangible à ces premiers pas, 17 000 enseignants furent formés en vue de cette campagne d'alphabétisation.

Aujourd'hui, la campagne commence, le peuple nicaraguayen, armé de crayons et de cahiers, se prépare à son propre avenir. La reconstruction a non seulement besoin de combattants, mais surtout de combattants conscients et formés.

L'histoire consciente du peuple nicaraguayen commence. Mais la manière dont elle commence et les rythmes de son déroulement ne dépendaient pas seulement des efforts intenses des travailleurs et des paysans du Nicaragua, mais de l'ensemble du mouvement ouvrier et paysan international et de la riposte impérialiste, qui menace de plus en plus l'Amérique Centrale d'une intervention militaire.

Notre aide — le soutien politique et matériel — à la campagne d'alphabétisation au Nicaragua signifie:

- * Contre toute intervention des Etats-Unis en Amérique Centrale!
- * Soutien aux travailleurs et aux paysans du Nicaragua, pour une rupture complète avec la bourgeoisie!
- * L'alphabétisation, le pain et le contrôle ouvrier — c'est le chemin du socialisme.

Souscrivez sur le compte du Comité Nicaragua, Zurich, CCP 80 - 60 518; participez avec la LMR à la campagne d'alphabétisation; rejoignez les comités Nicaragua!

Bureau politique de la LMR

300 personnes au meeting du Comité NICARAGUA de LAUSANNE

Le vendredi 14 mars s'est tenu, à l'appel du Comité Nicaragua de Lausanne, un meeting de solidarité avec la Révolution nicaraguayenne. Après un film sur la première insurrection de 1978, le débat s'est immédiatement engagé avec la participation de MM. Bühler et Pisani (journalistes au "Monde") et Mme Barberena (Nicaraguayenne). Toute une série de sujets ont été abordés, parmi lesquels le rôle des femmes dans la révolution, les différentes formes d'organisations populaires, les rapports du FSLN avec l'impérialisme et la bourgeoisie nationale, la réforme agraire, et la campagne d'alphabétisation, objectif essentiel du soutien matériel des comités Nicaragua au niveau national. A la suite du succès de ce meeting, une quinzaine de personnes ont manifesté le désir de venir renforcer l'action du Comité local.

GENEVE: 700 personnes assistent aux 12 heures de solidarité avec le NICARAGUA

Le 15 mars, 700 personnes se sont pressées dans la salle communale de Meyrin, lors des 12 heures de solidarité avec le Nicaragua. Des montages vidéos, de nombreux stands, des spectacles de danses et de chansons latino-américaines agrémentèrent une journée durant laquelle deux débats importants se déroulèrent. Le premier, l'après-midi, traita, avec la participation d'une camarade nicaraguayenne, du rôle de la femme dans la révolution. Le second, animé, fut consacré au thème: "Nicaragua, El Salvador, une révolution en marche". Y participèrent deux journalistes du journal "Le Monde" et des représentants du PdT et du PSG.

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE:

Des grandes lignes qui parlent d'elles-mêmes

Les grandes lignes pour la politique gouvernementale durant la législature 1979-1983, dont le Parlement a pris connaissance sans grande opposition, ne sont qu'une déclaration d'intention qui ne lie pas le Conseil fédéral. Elles peuvent être modifiées ou rejetées par les circonstances, par le parlement et — nous l'espérons — par le peuple. Mais les intentions du Conseil fédéral qu'elles transcrivent sont suffisamment importantes pour que l'on s'y arrête.

Une contradiction significative traverse les deux cents pages de ces grandes lignes, qui énumèrent les tâches innombrables à résoudre, soit dans l'intérêt de la population en général ou dans l'intérêt général des capitalistes. Et cela par des moyens financiers, par le travail du législateur ou par l'intervention directe de l'Etat. Mais la réalisation prévue de ces propositions est réduite au strict minimum ou tout simplement renvoyée à la prochaine législature.

"L'assainissement des finances fédérales est, à moyen terme, la tâche prioritaire." Selon l'exécutif, on y parviendra en réduisant les dépenses de l'Etat, puisque les capitalistes ne sont pas prêts à lâcher un bout de leurs profits au bénéfice de leur Etat et que les salariés ont refusé que l'assainissement des comptes fédéraux se fasse sur leur dos par le biais de la TVA. Pour le Conseil fédéral, épargner signifie fondamentalement que "malgré les difficultés toujours plus nombreuses qu'il provoque, le blocage des effectifs du personnel sera maintenu" et que les salaires du personnel fédéral, qui n'ont plus été augmentés — en termes réels — depuis 1972, continuent à être retenus. Ainsi, la réalisation d'une série de tâches importantes sera, par le simple manque de personnel, mise au frigo.

L'énorme catalogue des tâches du début se réduit donc en fin de compte à quelques "points forts" et autres "priorités mineures" (qui seront retravaillées à l'intérieur de l'administration, mais ne seront pas réalisées dans cette législature). Des tâches aussi importantes pour la population que la politique régionale (lutte contre le dépérissement de certaines régions et l'extension des centres urbains) ou la protection de l'environnement n'apparaissent même pas dans cette liste. Les "pères de la patrie" montrent ainsi clairement que même après l'adoption future de la loi sur la protection de l'environnement — actuellement en discussion au parlement — sa réalisation (et par exemple la lutte contre le bruit ou la pollution de l'air) n'aura rien de pressant.

L'entrée en vigueur de la Charte sociale européenne, pendante depuis quatre ans, doit encore être "examinée" — sans doute pour découvrir enfin comment les améliorations qu'elle contient pour les immigrés et pour les fonctionnaires (droit de grève) pourraient être contournées.

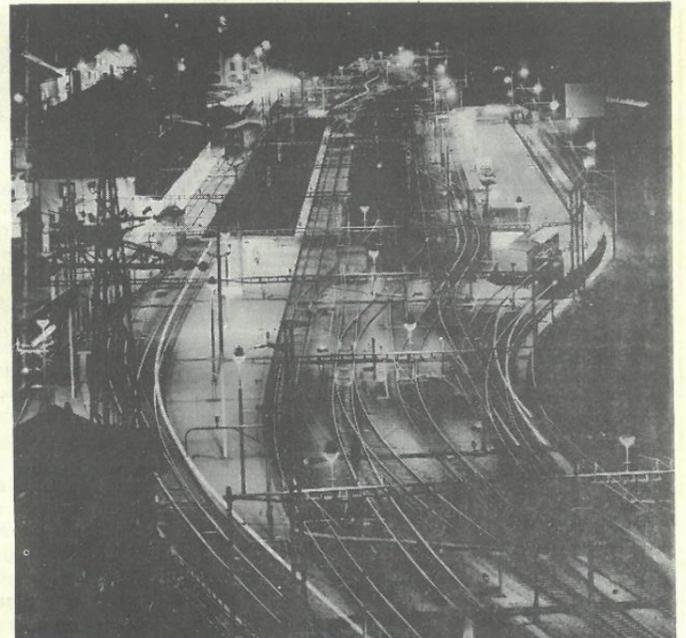
Des points forts significatifs...

Le Conseil fédéral aimerait pouvoir réaliser dans la politique en matière de sécurité et politique extérieure, entre autres, l'augmentation à 0,31 o/o du PNB de l'aide publique au développement, l'adhésion de la Suisse à l'ONU et le développement de l'armée selon

le plan directeur 80. Le premier point n'est pas l'expression d'une quelconque solidarité internationale: les montants versés jusqu'alors étaient si minces que les affaires des banques et de l'industrie d'exportation risquaient d'en pâtir.

Les dépenses pour l'armement en 1980-84 doivent certes passer des 8,8 milliards "nécessaires" à 7,6 milliards de francs, mais elles continuent ainsi à bloquer aussi le développement réellement nécessaire de la politique sociale.

Sous le titre "Etat fondé sur le droit", on prévoit d'élaborer une législation protégeant l'individu contre la divulgation de données touchant sa personnalité (sans aucun doute pour réduire l'opposition au fichier électronique cen-



tralisé KIS) et une aggravation des articles du Code pénal traitant du "terrorisme et de la violence" (et l'on sait déjà ce que cela signifie).

Dans la politique économique, le "maintien des postes de travail" et la lutte contre l'inflation représentent deux priorités (alors que la seconde rend impossible, dans le capitalisme, la première). La loi sur les cartels devra être révisée (afin de couper l'herbe sous les pieds de ceux qui réclament un contrôle généralisé des prix). La révision de la loi sur les banques "s'impose d'urgence" (incluant une protection des dépôts d'épargne pour contrer l'initiative sur les banques).

En matière de prévoyance sociale et de santé, la 10e révision de l'AVS devra "s'attaquer" aux problèmes du statut de la femme et de la modulation de l'âge de la retraite. Le terme est bien choisi, puisque l'on sait, par les déclarations de la politicienne bourgeoise L. Nabholz que les (mauvaises) solutions ne seront pas là avant huit au minimum. Une révision partielle de l'assurance en cas de maladie

et d'accident doit permettre de résoudre "les problèmes les plus urgents en matière de financement" (lire: transférer encore plus les coûts sur le dos des assurés). En ce qui concerne la formation et la culture, la Confédération veut maintenir ses prestations aux universités. Le "besoin impérieux" d'une nouvelle loi (c'est-à-dire d'un nouveau contrôle) sur la radio et la télévision se fait sentir.

... et des manques typiques

Les revendications des organisations de consommateurs et des syndicats sont ouvertement laissées de côté par le Conseil fédéral: les lois sur la protection des consommateurs ou sur la participation sont repoussées à la législature suivante. Les nouvelles ressources financières sont une fois encore prises dans la poche des salariés, par l'extension et l'augmentation du taux de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA), alors qu'aucune mesure concrète n'est prévue contre la fraude fiscale et que seul "l'examen" d'une imposition des banques est annoncé.

Capitalistes, sans compromis

Par ces "grandes lignes" et le paquet d'économies qui les accompagne, le Conseil fédéral laisse tomber le masque du "bien-être général" et de "l'entente entre partenaires sociaux" au profit d'un programme d'application sans concessions des intérêts capitalistes. La collaboration de la social-démocratie (PS) à ce "conseil d'administration de la bourgeoisie" ne permet même plus de mettre un petit peu de beurre sur les épinards. Par contre, elle rend beaucoup plus difficile l'organisation de la résistance du mouvement ouvrier contre les projets bourgeois. L'attitude misérable du groupe parlementaire socialiste durant le débat sur les grandes lignes l'a bien montré: il avala toutes les pilules, même les plus amères, et renonça à soutenir, par le jeu des motions, un programme alternatif.

Malgré tout, la résistance s'organiserait et les projets bourgeois sont loin d'être réalisés.

GK

IMPRIMERIE:

“Le résultat des négociations conventionnelles jusqu'ici est inacceptable”

Interview d'un membre de la commission d'entreprise d'une grande imprimerie

La brèche : Il y a deux ans que votre entreprise a commencé à passer de la composition au plomb à la photocomposition. Quel type de problème cela a posé dans l'entreprise ?

Réponse : Tout d'abord la question du recyclage. On se recycle la plupart du temps le soir ou même le samedi, et tous ne peuvent pas simplement compenser des heures supplémentaires. D'ailleurs recyclage est un terme exagéré. Il vaudrait mieux parler d'un bricolage. On nous explique vite comment se servir des nouvelles machines. On indique par exemple aux opératrices sur quelles touches elles doivent appuyer pour que tout se passe bien. Mais on n'explique pas ce qu'il y a derrière les codes. Pour la plupart de ceux qui travaillent ainsi, tout cela reste énigmatique.

*** Comment verrais-tu un véritable recyclage ?**

— Les procédés de travail ont en général été considérablement simplifiés par l'introduction des ordinateurs : les activités individuelles exigent aujourd'hui beaucoup moins de capacités spécialisées qu'auparavant. Les départements ont été encore plus subdivisés qu'ils ne l'étaient : ainsi, il y a un montage des annonces, un montage des textes, il y a des opératrices qui ne composent que des textes continus et d'autres plus spécialisées qui font par exemple des tableaux ou des choses plus compliquées.

Les collègues, qui ont travaillé jusqu' alors comme compositeurs manuels ou à la machine, sont invités maintenant à se spécialiser pour — leur dit-on — mieux “assurer” leur emploi. Mais l'évolution va être exactement à l'opposé : s'ils n'ont pas une large formation de base, au fur et à mesure des rationalisations, ils seront plus rapidement remplaçables. C'est pourquoi nous devons faire comprendre à tous qu'à la suite du premier “entraînement” à leur nouvelle activité, ils doivent réclamer un recyclage complet, qui s'étende aussi bien à la conception d'une mise en page, à la préparation du travail qu'à la correction.



*** Crois-tu qu'un recyclage complet peut être assuré à l'intérieur de l'entreprise ? Comment le syndicat peut-il le contrôler ?**

— A coup sûr, les petites entreprises en sont incapables et les grandes sont plus intéressées à former des spécialistes “sur le tas” que des véritables professionnels maîtrisant leur métier. C'est pourquoi nous revendiquons au courant des négociations conventionnelles actuelles un recyclage d'au moins deux mois et abondant au moins quatre domaines différents. Et ça, ça ne peut pas se faire à l'intérieur de l'entreprise. Dans ce sens, je soutiens la revendication de la LMR pour la création d'ateliers publics d'apprentissage, car c'est la seule manière qui permette que les apprentis reçoivent une large formation et que le recyclage assure l'acquisition de nouvelles connaissances. C'est aussi le meilleur moyen pour que les syndicats puissent avoir une influence sur la formation. Actuellement, dans le Syndicat du Livre et du Papier (SLP), une pétition est lancée, qui demande à la direction du syndicat de soutenir l'initiative pour des ateliers publics d'apprentissage (voir encart, réd.).

*** Quel est le sort réservé aux compositeurs lithos — un métier qui disparaît de plus en plus au profit de la photocomposition ?**

— Certains sont employés au montage (des films, réd.), d'autres employés au traitement des textes et des annonces. Ces derniers ont un travail relativement intéressant à faire sur la conception des annonces. Mais tous sont confrontés au problème de la déqualification; les collègues les plus âgés ont peur de ne pas être à la hauteur de leur nouveau poste. Il faut bien comprendre : ils travaillent maintenant avec des femmes dans un département où se trouvent des machines à clavier semblables à des machines à écrire, et ces femmes ont déjà eu beaucoup de pratique dans leurs emplois antérieurs comme employées de commerce ou secrétaires. Alors, tout le monde se retrouve sous une très grosse pression.

*** Tu viens de parler des femmes qui travaillent depuis peu sur ces nouvelles machines. Qu'en est-il de leurs salaires ? Sont-elles incluses dans la convention collective ?**

— Les femmes touchent quelques centaines de francs de moins que les hommes. Certains collègues, à cause de cela, considèrent qu'elles font pression sur les salaires et disent : “elles ne bossent de toute façon que pour payer la voiture ou la maison familiale”. Les anciens compositeurs sur plomb estiment que les salaires des femmes font baisser leurs salaires; ainsi, on vient de leur dire au début de cette année qu'ils ne recevraient pas d'augmentation, puisqu'ils ont déjà les plus hauts salaires dans ce département... En avançant la revendication “A travail égal — salaire égal”, nous avons là un moyen de surmonter cette division. Quant à la nécessité d'intégrer les femmes dans la convention, un seul exemple suffit : les opératrices n'ont encore aujourd'hui — comme les employées d'expédition — pas reçu la compensation de salaire pour la réduction de la durée du travail à 40 heures; elles travaillent encore pour le même salaire horaire.

*** Y a-t-il eu des licenciements dans votre entreprise à la suite du passage à la photocomposition ?**

— Pour le moment, pas. Les rationalisations se produisent en même temps qu'un élargissement constant de la production, et la photocomposition ne marche pas encore suffisamment bien pour qu'on puisse mettre des gens à la porte. Mais l'exemple de la Tribune de Genève montre que cela peut parfaitement arriver. Là-bas, durant les premières années, il n'y a eu aucun licenciement, jusqu'à ce que la direction les annonce, l'année passée. L'exemple de la Tribune de Genève montre aussi qu'on peut se défendre contre les licenciements. Chez nous, la direction s'y prend adroitement, pour l'instant elle s'arrange pour que la masse croissante de travail reste répartie entre un nombre constant de gens. Pour nous, cela se traduit bien sûr par une augmentation continue du stress — une “solution” parfaitement inacceptable. Nous devons exiger qu'on réembauche, et qu'on permette un recyclage complet pour tous.

*** Beaucoup de problèmes que tu as soulevés font actuellement l'objet d'une revendication du syndicat SLP lors des actuelles négociations conventionnelles. Qu'en pense-t-on dans ton entreprise ?**

— Jusqu'ici l'écho a été très faible. La plupart n'étaient pas au courant. Nous avons décidé lors de l'assemblée des hommes de confiance du 1er mars à Berne de lancer une pé-



titution, qui, pour la première fois a eu un grand succès et a provoqué pas mal de discussions. A Zurich, en peu de temps, nous avons recueilli 500 signatures ! Beaucoup commencent à s'énerver au sujet de l'attitude totalement négative du patronat à l'égard de nos revendications. Il y a aussi des collègues qui, à partir d'un problème qui les intéresse en particulier (protection de la maternité, salaire des femmes, protections pour le travail à l'écran, etc.), commencent à voir le lien avec les autres et à s'intéresser à la bataille conventionnelle.

*** A ton avis, quels sont les prochains pas à faire pour aborder avec**

des chances de succès l'issue de ces négociations ?

— D'abord nous devons réussir à tenir des assemblées du personnel dans toutes les grandes entreprises, pour pouvoir discuter concrètement de quelle manière nous pouvons mobiliser à l'intérieur de la boîte — car c'est la seule pression qui fera reculer les patrons. Pour nous, le résultat des négociations conventionnelles jusqu'ici n'est pas acceptable, il n'aide d'aucune façon à résoudre les problèmes que nous venons d'évoquer.

*** Nous te remercions pour ces informations et souhaitons un plein succès à vos assemblées d'entreprises.**

Le syndicat du livre et du papier est-il un tigre de papier ?

Au centre des négociations contractuelles entre le Syndicat du livre et du papier (SLP) et l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) ne figurent pas les revendications syndicales les plus importantes, mais bien plutôt le programme d'attaques du patronat de l'imprimerie :

* Alors que le SLP veut abolir les différences entre les multiples catégories de salaires minimaux, les patrons proposent au contraire un renforcement des divisions salariales selon les degrés de qualification et même la création de nouvelles catégories.

* Alors que le SLP veut étendre les droits syndicaux dans les entreprises, l'association patronale essaie d'enfermer encore davantage, par de nouveaux articles dans la convention collective, l'activité des personnes de confiance du syndicat ou des membres des commissions du personnel dans le corset de la paix sociale.

Même si le patronat essaie d'adoucir son plan de démontage en concédant quelques brouilles (la réalisation par étape du 13ème mois, une nouvelle réglementation des vacances), le journal du SLP ne peut se taire sur cette situation, dans son appréciation des négociations : *“Le maigre résultat des négociations doit être compris comme un défi à nos membres”*.

Mais que s'est-il donc passé pour que la commission tarifaire se trouve ainsi, sans rien de substantiel dans les mains, après 10 journées de négociations ? Pourquoi n'y a-t-il aucune relation entre les mobilisations d'entreprises — comme celle de Zurich où, en 24 heures, 450 signatures ont été récoltées parmi les salariés de l'imprimerie contre le plan d'attaques patronal — et la commission de négociations ? Pourquoi l'assemblée nationale des personnes de confiance du 1er mars à Berne, qui fut un très grand succès, n'a-t-elle eu aucune incidence sur le déroulement des négociations ? La réponse à ces questions met en évidence les deux visages différents du syndicat : la majorité de la commission tarifaire qui n'est pas identique aux forces qui ont donné le ton du cahier de revendications lors de la dernière assemblée de délégués. Pour cette raison, les négociations menées par la commission tarifaire ne sont pas conduites véritablement comme partie prenante d'une stratégie de mobilisation de l'ensemble du syndicat, mais elles le sont dans le cadre de la politique des partenaires sociaux, comme le dit d'ailleurs le président central du SLP Gerster. Et même si finalement l'ensemble des membres du SLP s'exprimera par une votation sur les résultats des négociations, c'est la politique

menée actuellement dans les négociations qui détermine d'ores et déjà beaucoup de décisions, préalablement à la consultation finale de tous les syndiqués. Il y a beaucoup d'obstacles sur la voie d'une alternative combative pour obtenir l'ensemble des revendications décidées. Mais là, la démocratie syndicale n'est pas une chose formelle. On ne peut pas se contenter de dire : “Les membres décideront de toute façon”. La majorité des membres de la direction du SLP n'a pas pris en charge la responsabilité qui lui incombe de tout préparer afin qu'une mobilisation la plus grande des syndiqués soit favorisée. Cette situation ne peut pas être surmontée simplement par une minorité combative. Mais une nouvelle assemblée extraordinaire de délégués doit mettre l'accent sur les points suivants :

*** refus de tout le plan de démontage du patronat;**

*** ni appel au tribunal arbitral, ni prolongement du contrat — les deux ne font que prolonger l'obligation de paix du travail absolue;**

*** soutien de toutes les mobilisations et discussion d'un plan national d'action.**

R. Riemer

La chimie bâloise au banc des accusés

Depuis quelques mois, les grands trusts de la pharmacie bâlois ont été traînés d'un box d'accusé à un autre... Du Canada à la Suède, en passant par la RFA et même la Cour de justice européenne, partout de claires accusations ont retenti contre les agissements de ces colosses.

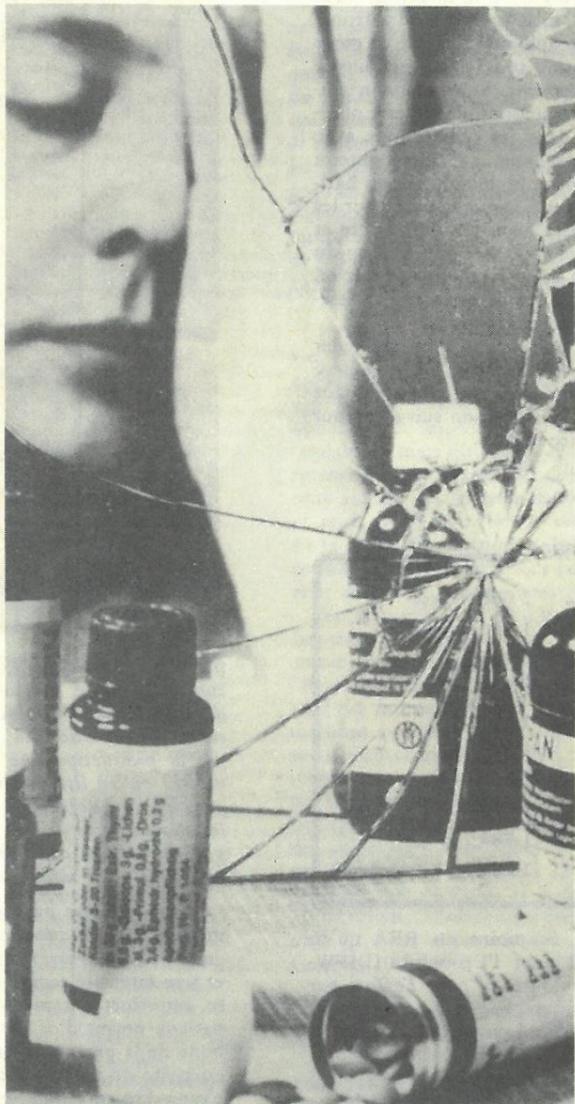
Certes nous n'accordons pas une confiance illimitée à des actes d'accusation issus de tribunaux bourgeois ! Pourtant ils sont malgré tout le signe de ce que les "Bâlois", même d'un point de vue d'industriel capitaliste, ont dépassé la mesure. Et ce qui nous importe, c'est qu'au-delà de l'accusation officielle, il y a l'accusation muette de millions de travailleurs dont la santé est l'objet d'un sordide marché.

Sandoz trompe le fisc au plan international

La filiale de Sandoz en France a porté plainte contre les douanes françaises devant la Cour de justice européenne à Luxembourg, en accusant ces dernières d'avoir réduit la valeur d'importations en provenance de la maison-mère de Bâle (ce qui d'ailleurs diminuait les rentrées douanières de l'Etat français !). Les douanes firent valoir en effet une offre nettement meilleur marché d'un exportateur allemand. A première vue, la plainte de Sandoz semble absurde : cette firme voudrait empêcher l'Etat d'abaisser, en sa faveur, ses propres taxes ? Pourtant le réquisitoire du procureur général de la Cour européenne, Francesco Capotorti, le 13 février dernier, remet bien les choses en place, en renvoyant Sandoz à la barre des accusés, tout en affirmant que les douanes françaises avaient parfaitement le droit d'abaisser, de leur propre chef, la valeur en douane de produits importés.

Mais qu'y a-t-il là-dedans ? Pourquoi Sandoz tient-elle tant à des valeurs déclarées élevées ? C'est que des prix surévalués pour des produits en provenance de la maison-mère constituent le meilleur moyen de se soustraire aux impôts, d'organiser la fuite fiscale. La Suisse, qui, comparativement à d'autres pays, traite avec magnanimité les grands trusts, constitue un paradis pour de telles manoeuvres. Les filiales à l'étranger effectuent soit des achats fictifs donnant lieu à des factures en règle, soit acquièrent des produits helvétiques à prix surévalués. De ce fait, le profit des filiales est très faible, mais celui de la maison-mère en Suisse est d'autant plus haut, car les impôts sont alors payés là où ils sont le moins forts. Une opération que les salariés doivent ensuite "équivaloir" en versant des impôts individuels particulièrement salés.

Une autre explication existe. Dans une série de pays du Marché commun, la chimie bâloise est l'objet d'accusations diverses, en particulier d'exiger des prix



de monopole pour ses produits. On réclame, dans ces pays, que la constitution de ces prix soit rendue publique. En exportant vers ses filiales des produits de base surévalués, Sandoz fabrique artificiellement une comptabilité justifiant les prix de monopole. Et qui va payer en dernière instance ? Les malades, objet de tout ce commerce, et les contribuables, qui alimentent les fonds de subvention des services publics de santé.

Hoffmann-La Roche : d'inquiétants tranquillisants

Les innombrables actions judiciaires lancées contre Hoffmann-La Roche s'inscrivent justement dans cette

analyse de ces prix; mais sur le fait qu'entre temps la position de monopole de ces deux produits avait diminué à 23 o/o. Donc, la Cour suprême n'a pas contesté la critique du prix effectuée par les deux instances inférieures, d'où découlait la demande d'une baisse de 24 o/o, mais a tout simplement estimé que cette baisse ne se justifiait plus dans le cadre de la marche normale du capitalisme. Une logique du profit qui, une fois de plus, choque celle de la santé...

Le procès de Toronto (Canada) est également significatif : un tribunal a accusé la Hoffroche canadienne de liquider ses Valium et Librium à des prix cassés, voire de les distribuer gratuitement. Notre analyse serait-elle alors erronée ? Non, il s'agit aussi de manoeuvres pour garder une position de monopole. Le juge Allen Linden de la Haute Cour de l'Etat de l'Ontario a constaté que, depuis 1970, Hoffroche a liquidé ses produits à un prix cassé d'un dollar par boîte et qu'elle a même tenté de distribuer gratuitement pour 2,6 millions de pilules à des hôpitaux et maisons de santé publics. Le but n'en était nullement humanitaire; il s'agissait pour Hoffroche d'éliminer du marché ses autres concurrents et de s'assurer une position de monopole permettant ensuite d'imposer ses prix, à sa convenance. On voit, là aussi, qui aurait payé en dernière analyse !

Ciba-Geigy : faire crever les victimes ?

La Ciba-Geigy est aussi souvent citée devant les tribunaux : en Suède, par exemple, à cause de ses produits contre les troubles intestinaux, l'Enterovioform et le Mexaform, qui ont tué ou gravement atteint des milliers de personnes dans le monde entier. Au Japon, la firme a déjà dû payer plus de 100 millions de francs suisses pour dédommager les victimes et les familles de ceux qui ont ingurgité ces produits toxiques. En Suède, Ciba-Geigy vient de refuser la conciliation avec 40 victimes de ces produits; elle a préféré le procès. Les victimes (gravement atteintes) estiment que la firme espère les épuiser par de longues chicanes judiciaires. Et cela s'est déjà produit, au Danemark, où les victimes ont dû renoncer à continuer les poursuites judiciaires, parce qu'elles ne pouvaient plus les financer, en plus de leurs frais de guérison élevés.

En Suisse, ces médicaments sont pourtant toujours en vente libre : le gouvernement helvétique doit bien respecter les trusts dont il gère les intérêts...

Kkst.

SYNDICATS

L'USS et les ateliers publics d'apprentissage

Oubli, abandon ou sectarisme ?

Le comité directeur de l'Union syndicale suisse (USS) a publié le projet de "Programme de travail de l'USS pour les années 80" dans la perspective du congrès de l'USS qui doit avoir lieu cet automne. Ce programme doit remplacer celui qui avait été adopté lors du 36ème congrès extraordinaire qui s'était tenu à Bâle en 1960.

Dans le programme adopté en 1960 figurait tout un paragraphe sur la formation professionnelle. On y lisait entre autres : "Des ateliers publics d'apprentissage doivent combler les lacunes là où, dans les entreprises, un nombre suffisant de places d'apprentissage ne peut être créé". Cette perspective avait été reprise dans le texte fait par l'USS en février 1971 au moment où elle se prononçait dans le cadre de la discussion sur la nouvelle loi sur la formation professionnelle. On y trouvait cette affirmation : "Des ateliers d'apprentissage organisés selon les professions prendraient en charge une formation de base d'après des directives unifiées et pourraient, après un certain temps ou périodiquement, renvoyer l'apprenti dans l'entreprise pour qu'il s'y exerce au travail pratique".

Après la campagne contre la nouvelle loi sur la formation professionnelle de 1978, que l'USS a menée sans avancer d'alternative propre, elle a continué à parler de temps des ateliers d'apprentissage. Le secrétaire central de la FTMH, F. Reimann écrivait même dans la NZZ du 27 novembre 1978 : "Concernant le nombre d'apprentis par entreprise, l'USS est d'avis que s'il manque des places d'apprentissage, la Confédération, les cantons et les associations professionnelles doivent encourager la création d'ateliers d'apprentissage au lieu d'autoriser les entreprises à dépasser le nombre maximum d'apprentis auxquels elles ont légalement droit".



Pourtant, dans le nouveau programme, on ne trouve simplement plus un mot sur ces objectifs et cette revendication dans une situation où justement la question de la formation et du recyclage, et par conséquent le problème des ateliers d'apprentissage se posent de manière particulièrement aiguë.

On peut supposer que le comité directeur de l'USS a éliminé cette revendication pour trois raisons. Entre parenthèses, nous en sommes réduits à faire des hypothèses parce que le comité directeur de l'USS n'a répondu ni à notre lettre de juin 1979, ni à celle de février 1980, dans lesquelles nous lui demandions son avis sur notre proposition d'initiative pour des ateliers d'apprentissage. Revenons donc sur ces trois raisons possibles que nous pouvons supposer :

* Le programme a été fait par des collègues qui ne sont pas toujours à leur affaire et qui n'ont pas pensé beaucoup aux problèmes posés par la formation professionnelle.

* Le comité directeur de l'USS, qui a donné sa bénédiction au programme, est démesurément sectaire. Il détermine ainsi les buts de l'USS non à partir des besoins immédiats de la classe ouvrière, soit assurer une qualification par des ateliers d'apprentissage. Mais il examine d'abord ce que revendiquent les autres courants du mouvement ouvrier et fixe alors les revendications syndicales propres à contrario de celles que proposent ces autres courants. Ainsi, dans notre cas, leur raisonnement a été le suivant : la LMR met un grand poids sur les ateliers d'apprentissage, alors n'en parlons pas ! D'autant plus que la LMR a appelé au lancement unitaire d'une initiative. Et, en tant que sectaire impénitent, l'USS ne se contente pas de dire qu'elle ne veut pas travailler avec la LMR, mais elle va jusqu'à biffer cette revendication dans son programme, alors qu'elle l'avait trimbalée des années durant.

* Troisième et dernière possibilité : la revendication a été abandonnée. Le comité directeur de l'USS a conclu un marché de dupes avec le patronat dans le dos des salariés; il a abandonné cette revendication qui constitue une véritable épine dans les pieds des patrons.

Nous ne savons quelle hypothèse est la bonne. En tout cas, aucune n'est favorable au mouvement ouvrier et nous pensons que de toute façon une modification du programme proposé doit être faite ouvertement sur un point qui est si important. De plus, par respect minimum de la démocratie syndicale, l'USS doit tenir compte du fait qu'aux derniers congrès de la VPOD et de la FOBB, un poids a été mis sur la revendication des ateliers d'apprentissage. Toute autre attitude n'est que manoeuvre bureaucratique misérable.

Kkst.

Temps de travail inchangé, salaires réels en baisse :

Victoire par forfait pour

L'Union Syndicale Suisse (USS) a publié récemment un bilan cinglant pour 1979 : entre le troisième trimestre 1978 et le troisième trimestre 1979, LA PRODUCTIVITE DES TRAVAILLEURS A AUGMENTE DE 5,7 o/o. Bien que leur nombre ait diminué de 1,2 o/o, ils ont produit plus, alors que l'horaire de travail n'a diminué en moyenne que de... 12 minutes par semaine ! La presse syndicale ajoute : "Une amélioration aussi forte du rendement des travailleurs n'a été atteinte que durant quelques années de l'après-guerre".

Quant aux salaires, les statistiques fédérales sont tout aussi criantes : "EN TERMES REELS, ILS ONT DIMINUE DE 1,9 o/o PENDANT LE MEME LAPS DE TEMPS" indique la "Vie Economique" (décembre 1979). Au dernier trimestre 1979, cette tendance s'est accentuée : avec un taux d'inflation de 5 o/o, les hausses moyennes de salaires qui s'élèvent à 2,7 o/o font apparaître UNE PERTE DE 2,3 o/o !

Ce bilan est lourd pour les travailleurs. Sur toute la ligne, le patronat n'a rien cédé de substantiel, malgré la légère reprise économique de cette année — qui probablement se poursuivra encore un peu avant que les effets de la nouvelle récession internationale ne touchent plus directement le capitalisme suisse. Après la récession de 1974/76, les directions syndicales comptaient pourtant sur cette reprise pour "rattraper le retard". Elles avaient accepté les plus lourds sacrifices dans l'espoir que la crise serait passagère : renvoi massif des immigrés, refus de l'initiative 40 heures au profit d'une diminution progressive des horaires dans les conventions, blocage du personnel des services publics. report des réajustements de fin d'année.

Or la crise n'est pas passagère. Comme nous n'avons cessé de le souligner, le capitalisme est entré dans une longue période de stagnation, marquée par de légères reprises et une crise structurelle toujours plus profonde. L'inébranlable confiance que la majorité des directions syndicales accorde au capitalisme pour "satisfaire progressivement les besoins des travailleurs" s'est retournée, dans ces conditions, en un aveuglement total : dans les années de haute conjoncture, il était encore possible de rattraper l'inflation ou les hausses de productivité de manière "progressive" (on présentait cette course perpétuelle derrière l'accroissement, plus rapide, des profits comme un "partage équitable"); aujourd'hui, même cette politique ne paie plus et il a fallu quatre à cinq ans pour que les directions syndicales commencent à s'en émouvoir !

Entre temps, le patronat s'efforce de tirer tous les avantages des sacrifices qu'il a pu ainsi imposer aux travailleurs. Et c'est là le danger le plus sérieux : en acceptant de reporter les revendications ouvrières, le mouvement ouvrier a ouvert la porte à toutes les pressions, toutes les divisions de la part de la bourgeoisie, qui rendent aujourd'hui plus difficile une réponse une et organisée des travailleurs et de leurs organisations. Sur le plan des horaires et des salaires, cette politique patronale ressort clairement.

DIMINUTION PROGRESSIVE DU TEMPS DE TRAVAIL ?

Au troisième trimestre de 1979, la durée moyenne de la semaine de travail était de 44,5 heures pour l'ensemble de l'économie, de 44,0 heures dans l'industrie (Vie Economique, décembre 1979). Par rapport au même trimestre de 1978, la diminution a été de 0,2 heures par semaine ! Les statisticiens fédéraux en concluent : "Cette diminution reflète les diverses réductions de la durée hebdomadaire de travail entrées en vigueur depuis 1978 en vertu des conventions collectives".

La réduction progressive du temps de travail dans les conventions, que l'USS avait opposée à l'initiative 40 heures de la LMR, des POCH et du PSA, montre ici ses brillants résultats. Or déjà un an auparavant, les statisticiens de l'OFIAMT relevaient que "la tendance à la stabilisation de la durée moyenne du travail s'est manifestée à partir de 1975 déjà". On se souvient qu'au Congrès de l'USS de 1976, les Associations patronales avaient promis de diminuer progressivement les horaires, pour obtenir de l'USS qu'elle combatte l'initiative 40 heures. La confiance accordée à ce genre de promesses montre clairement où elle conduit...

Horaires de travail

| | 3e trim. 78 | 3e trim. 79 |
|----------------|-------------|-------------|
| moins de 40 h. | 2,8 o/o | 2,9 o/o |
| moins de 44 h. | 15,9 o/o | 24,1 o/o |
| 44 h. et plus | 81,3 o/o | 73,0 o/o |

Source : Vie Economique, décembre 1979, répartition des travailleurs de l'ensemble de l'économie selon l'horaire.

Dans les principales conventions collectives, les résultats ne sont pas meilleurs. Dans la métallurgie (plus de 400 000 travailleurs, la plus forte branche de toute l'économie suisse), le patronat a accepté en 1978 l'introduction des 43 heures au 1er janvier 1979 et promis les 42 heures au 1er janvier... 1983. Dans l'horlogerie, les 42 heures viennent d'être introduites, mais sans compensation du renchérissement et la convention doit être renégociée cette année. Dans le bâtiment, au dernier Congrès de la FOBB, un plan d'action du syndicat a été exigé contre la direction pour arriver aux 40 heures d'ici 1983, mais la résistance patronale sera très dure. Seuls les arts graphiques, grâce à la grève de 1977 (désavouée par la direction syndicale !) ont acquis la semaine de 40 heures. Dans certains cas, la pression syndicale ayant été plus forte, des réductions ont pu être obtenues. A Genève par exemple, dans les conventions avec l'Union des Industriels de la Métallurgie, la FTMH a obtenu 42 heures au 1er janvier 1980 pour la métallurgie du bâtiment, une réduction à 45,5 heures à la même date pour les services des garages. Mais on reste bien loin du compte et la bourgeoisie ne veut rien céder. A la dernière session du Conseil National, le Parlement a également renvoyé par 86 voix contre 50 une motion socialiste demandant l'abaissement du temps de travail dans la loi sur le travail.

L'acharnement que mettent les patrons à ne pas céder sur le temps de travail s'explique. Le temps de travail élevé est l'un des atouts majeurs de l'industrie d'exportation face à ses concurrents étrangers. La comparaison suivante pour l'industrie métallurgique le montre bien :

Heures de travail par an d'un ouvrier de la métallurgie

| | |
|---------------------|--------------|
| Suisse | 2 006 heures |
| Angleterre | 1 856 " |
| France | 1 856 " |
| Italie | 1 848 " |
| Danemark | 1 844 " |
| Norvège | 1 824 " |
| Suède | 1 808 " |
| Autriche | 1 792 " |
| Pays-Bas | 1 784 " |
| Rép. Féd. Allemande | 1 784 " |

Donc 222 heures (10 o/o) de moins en RFA qu'en Suisse ! Et l'Institut allemand pour l'Economie (DIFW-RFA) qui publie ces chiffres ajoute : "pour l'effort par heure de travail, la Suisse doit aussi se trouver en tête !". Une comparaison (approximative puisqu'elle concerne l'ensemble des branches économiques et non la seule métallurgie) publiée par la "Finanz und Wirtschaft" du 31 mai 1979 montre par ailleurs que les coûts salariaux par heure de travail s'élèvent à 19,90 DM pour la Suisse, 20,10 DM pour la Suède et 20,06 DM pour la RFA ! Pour des salaires équivalents, le nombre d'heures de travail plus élevées en Suisse représente évidemment, pour le patronat, un gain sérieux sur les coûts unitaires de main-d'oeuvre. Et comme l'avouaient les patrons genevois après les accords passés en 1978 par l'UIM, ils ne veulent rien en perdre : "La diminution de la durée du travail entraîne une hausse des coûts horaires de production. Or cette mesure conduit à un affaiblissement de la capacité concurrentielle des entreprises..." (Journal des Associations Patronales, 15. 11. 79).

"SOUPLESSE" PATRONALE...

On comprend, dans ces conditions, que le Journal des Associations Patronales (JAP, 21. 2. 80) ait aussitôt réagi aux chiffres publiés par l'USS sur la forte croissance du rendement des travailleurs, accusant la centrale syndicale de manipuler les chiffres. Leur argument essentiel est tout à fait révélateur et montre qu'en matière de réduction du temps de travail — quoi que veuillent encore en penser bien des dirigeants syndicaux — les intérêts du patronat et ceux des travailleurs sont fondamentalement antagoniques. Le



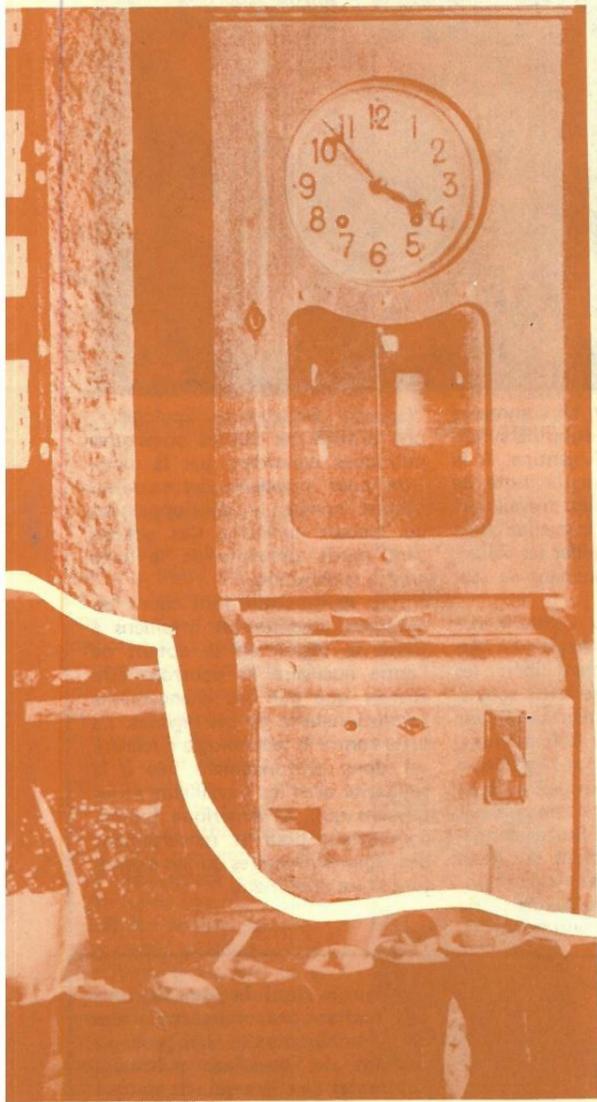
patronat rétorque en effet à l'USS : "L'index de la production industrielle, pris comme base, mesure les modifications du volume de la production de biens. Il ne dit en revanche rien sur l'évolution de la valeur de la production (...) Comme la productivité ne s'exprime pas en kilogrammes, en mètres ou en litres mais, sur le plan réel, en francs, on ne peut pas utiliser comme base de calcul de la productivité les modifications du volume de la production. Il faut bien plus introduire dans ce calcul la valeur de la production, comme c'est d'ailleurs le cas dans les données officielles..."

Ces Messieurs ont beau dire ! Pour le travailleur, l'augmentation de la productivité se mesure bel et bien "en kilogrammes, en mètres ou en litres", c'est-à-dire en un effort et une intensité accrue du travail. Pour le patron au contraire, cet effort n'est rien si, au bout du compte, il ne rapporte pas son pesant d'or ! D'où le mode de calcul non sur le volume de la production mais sur sa valeur. En clair : la productivité du travail, pour le capitaliste, se mesure en francs, c'est-à-dire en rendement de son capital investi; même si les travailleurs produisent davantage et avec un effort accru, cela "ne compte pas" aussi longtemps que les produits de ce travail n'ont pas été écoulés et vendus, rapportant "en valeur" une part intéressante de bénéfice.

Or, surtout en période de concurrence accrue, cette réalisation de la valeur, pour le capitaliste, exige beaucoup de "souplesse" pour décrocher et exécuter rapidement des contrats, produire rapidement dès que la situation est favorable, abaisser la production dès que le marché devient moins intéressant. C'est dans cette logique de base de la recherche du profit qu'il faut chercher l'origine de l'insistance que met le patronat à préserver des solutions différenciées pour la réduction du temps de travail. Un indice le montre : toujours selon les statistiques de la Vie Economique pour le troisième trimestre 1979, "en comparaison avec le trimestre précédent, la durée hebdomadaire du travail s'est allongée de 0,1 heure, avant tout pour des raisons saisonnières". Il s'agit, évidemment, d'une moyenne nationale. Dans l'hôtellerie ou la construction, pour ces "raisons saisonnières", cela a dû représenter des horaires de 50 heures et plus pour profiter à fond de la conjoncture !

Pour les mêmes raisons, le patronat met tout en oeuvre

les patrons ?



... ET MANOEUVRES DE DIVISION

Une telle réponse d'ensemble sur la réduction du temps de travail est d'autant plus importante que le patronat utilise tous les moyens, non seulement pour ne rien céder, mais pour accroître les divisions entre les travailleurs.

L'une des plus importantes de ces manoeuvres de division est le développement rapide du travail temporaire. On pouvait lire récemment, dans la presse patronale, un scandaleux petit article consacré à la Migros, qui disait : "La diminution du temps de travail fait baisser la productivité" (JAP, 28 fév. 80). Chiffres en main, M. Pierre Arnold "démontrait" que le passage de 44 heures à 43 heures pour les employés à plein temps s'était soldé, compte tenu du renchérissement, par une baisse de productivité par employé à plein temps de l'ordre de 1,6 o/o ! Il se gardait de mentionner ce que dit le très officiel rapport sur "La situation de la femme en Suisse" (novembre 1979) :

"Depuis la fin de la récession, et en raison des incertitudes conjoncturelles, la volonté d'abaisser les frais fixes amène de nombreux employeurs des différentes branches à embaucher pour les travaux auxiliaires comme pour les postes qualifiés du personnel temporaire. Cette main-d'oeuvre est un palliatif du personnel fixe, pour répondre aux besoins des commandes à court terme, sans augmenter les frais fixes et les prestations sociales. Dans les grands magasins et chez les grossistes du commerce de détail, ce mode d'emploi a pris un essor particulièrement marqué; pareille stratégie d'embauche s'illustre parfaitement dans l'entreprise Migros où les emplois à plein temps ont diminué, de 1975 à 1977, de 33 054 à 31 518 tandis que le personnel auxiliaire a passé de 9 417 à 14 136." Sans commentaires !

Le développement du travail temporaire n'est rien d'autre, du point de vue des travailleurs, qu'une gigantesque opération patronale pour détourner les maigres acquis conventionnels. C'est en somme l'introduction d'une catégorie nouvelle de "saisonniers" ! Le Journal des Associations Patronales (6 mars 80) explique en effet : "46 o/o des collaborateurs (sic !) engagés par des entreprises de travail temporaire suisses ont travaillé moins d'un mois au même endroit et seuls 10 o/o plus de six mois dans la même entreprise". Et la revue Bilanz (no 8 / 1979) ajoute : "Les temporaires servent d'amortisseurs. Les commandes à court terme peuvent ainsi être traitées sans accroissement des frais fixes".

En majorité, les entreprises de travail temporaire embauchent des femmes et des jeunes. "Dans l'une des entreprises de travail temporaire les plus importantes de Suisse, 50 o/o ont moins de 25 ans, 83 o/o sont célibataires. 59 o/o sont des hommes." (JAP, 6.3.80), soit une proposition bien moindre que dans l'ensemble de la population active. L'essor des entreprises de travail temporaire depuis la récession indique les profits qu'elles en retirent, à leur avantage comme à celui des patrons qui les emploient à des coûts plus bas (pas de charges sociales) : de 1975 à 1979, les ventes des principales entreprises de travail temporaire en Suisse ont passé de 71 millions à 185 millions de francs (cf. Voix Ouvrière 14, 20.3.80) et la directrice de Manpower, Maria Mumenthaler, avoue sans gêne : "La récession nous a été utile et nous a permis de nous développer" (Journal de Genève, 20.8.79) !!

Mais les manoeuvres patronales ne s'arrêtent pas là. Défenseurs intransigeants de la "liberté du médecin" quand il s'agit de l'assurance-maladie obligatoire, les patrons ne se font pas faute de donner des leçons de pratique médicale quand il s'agit de combattre l'absentéisme : "Des médecins traitants, il est attendu qu'ils s'abstiennent de délivrer des arrêts de travail de convenance, qu'ils ne délivrent des certificats médicaux qu'après consultation et non après conversation téléphonique, qu'ils se montrent très réservés pour envoyer des clients en cure ou pour donner des arrêts de travail à des personnes licenciées - dont l'incapacité de travail peut ainsi protéger le délai de licenciement" (JAP, 6 mars 80) ! Côté patronal, on encourage à limiter les absences de trois jours (autorisées sans certificat médical), voire à les pénaliser "par une diminution des primes en fin d'année, une réduction du salaire ou même un licenciement". En un mot : les travailleuses et travailleurs les plus faibles, ceux qui résistent le moins bien aux cadences accrues n'ont pas droit au repos ! Pourtant, le même article commence par souligner ce que chacun sait : à savoir que la source de l'absentéisme est à chercher dans les conditions de travail et les horaires élevés. Ainsi, le journaliste patronal constate : "L'absentéisme est plus élevé parmi les manoeuvres que parmi le personnel qualifié. Les salariés qui sont employés en-dessous de leurs capacités mais aussi inversement ceux dont le travail dépasse les aptitudes (les cadences - MT !) peuvent être enclins à l'absentéisme."

LES SALAIRES NE SUIVENT PAS

Cette offensive patronale systématique sur le temps de travail s'est doublée, en ce début d'année, d'un nouveau choc pour les travailleurs : la reprise de l'inflation en 1979 a entamé les salaires réels. Même durant la récession, les statistiques (qui expriment évidemment des moyennes nationales) traduisaient encore une légère hausse moyenne des salaires. Aujourd'hui, même cette moyenne indique une baisse des salaires réels. Pour toute une série de salariés, dans les secteurs les plus faibles du point de vue syndical, dans les catégories les plus défavorisées (par exemple les auxiliaires), la perte doit être plus importante encore. Ce recul crée des réactions d'opposition même dans les secteurs qui avaient dans l'ensemble accepté la politique syndicale jusqu'ici. Ainsi, l'Union fédérative (personnel de la Confédération) tire ce bilan de 1979 : "L'état des finances de la Confédération ne pouvait pas, pendant des années, servir de prétexte pour justifier le refus d'une compensation intégrale (...) Globalement, quelque 150 millions ont été économisés sur le dos du personnel depuis 1977" (Services Publics, 20.3.80).

L'introduction du nouvel indice des prix - dont l'USS a déjà dénoncé le caractère frauduleux, car il exprime plus le niveau de vie de catégories aisées de travailleurs que celui des salariés dans leur ensemble - fait évidemment ressortir plus nettement les pertes salariales de la majorité des travailleurs. Cela souligne l'importance, pour les syndicats, d'établir leur propre indice pour contrer les trucages patronaux. Car l'indice ne dit pas tout : avec un taux d'inflation de 5 o/o, un salarié payé 2 500.- fr. par mois aurait déjà perdu un billet de 10.- fr. au 1er janvier 1979, un billet de 50.- fr. à la fin mai, 125.- fr. en décembre, le tout se cumulant en cours d'année. Même avec une adaptation complète au renchérissement au début 1980, il aurait encore un manque à gagner de 810.- fr. pour 1979 ! La reprise de l'inflation montre que seul le principe de l'adaptation automatique et rétroactive plusieurs fois par an (l'échelle mobile des salaires) peut garantir le salaire réel des travailleurs.

COMMENT RENFORCER LE MOUVEMENT OUVRIER ?

Ce tableau de la politique patronale montre les effets désastreux de la politique de "paix du travail" pour la classe ouvrière, cette dite "paix" qui consiste à toujours adapter les revendications ouvrières aux solutions "souples" que veut le patronat alors que celles-ci ne font qu'entamer les acquis des travailleurs. Les travailleurs et les syndicats ne peuvent être que perdants à toujours courir, en ordre dispersé, après les mesures décidées que prend le patronat pour garantir la rentabilité de ses entreprises. Aujourd'hui, les revendications les plus immédiates exigent de modifier sérieusement le rapport de forces envers le patronat, dans les entreprises comme sur le plan politique, par une action coordonnée du mouvement ouvrier. L'objectif d'un plan d'action syndical pour les 40 heures imposé au Congrès FOBB en est un exemple. Dans l'horlogerie pour la convention de cet automne, dans la métallurgie pour celle à venir, de tels plans d'action, axés sur la dénonciation de la convention¹⁾ et les principales revendications ouvrières, peuvent permettre d'organiser les militants les plus conscients pour reconstruire un dispositif de défense des syndicats dans les entreprises et sur le plan contractuel.

La "paix du travail" inscrite dans les conventions est évidemment l'obstacle le plus important à une action immédiate d'ensemble. Mais dans les entreprises, toute une série de mesures peuvent déjà être engagées pour résister à la pression patronale au rendement et réorganiser des commissions ouvrières efficaces. L'exemple des travailleurs hospitaliers genevois, s'efforçant de contrôler la répartition des nouveaux effectifs qu'ils ont gagnés, le montre. Contre les manoeuvres patronales divisant les horaires par parcelles, renforçant les contrôles et l'absentéisme, des actions immédiates des travailleurs peuvent être organisées si les commissions ouvrières d'entreprises savent les dénoncer, informer l'ensemble des travailleurs et les organiser. De même, le refus des heures supplémentaires ou le contrôle de tout emploi temporaire (conditions d'embauche, justification de la nécessité absolue de cet emploi devant la commission ouvrière). Ce combat pour un contrôle systématique des travailleurs sur les conditions de travail dans l'entreprise est le point de départ le plus immédiat pour renforcer les rangs des travailleurs et commencer à imposer, dans les syndicats, leurs revendications prioritaires.

Modifier ce rapport de forces dans l'entreprise exige pourtant, en même temps, d'opposer au patronat un front uni des organisations ouvrières sur le plan politique et social. Dans l'immédiat, par exemple, le refus du nouveau plan financier de la bourgeoisie, dont Ritschard se fait le porteur dans le mouvement ouvrier, est une bataille importante pour arracher une augmentation des salaires réels et des effectifs dans la fonction publique, avec baisse du temps de travail. Une action conjointe des syndicats et de toutes les forces du mouvement ouvrier doit être engagée dans ce sens tant par la mobilisation propre du personnel contre ce plan financier que par une pression décidée sur les responsables syndicaux et les parlementaires du PSS pour qu'ils défendent les revendications des travailleurs et cessent leur politique de collaboration avec la bourgeoisie.

M. T., 25. 3. 1980

1) Contrairement à ce que laissent croire des dirigeants syndicaux, une rupture de convention ne laisse pas les travailleurs "dans le vide". Les contrats individuels signés sur la base des conventions ne sont pas rendus caducs et le patronat, s'il voulait les briser, devrait d'abord licencier tout le monde pour réengager les travailleurs à des conditions inférieures.

pour dévaloriser, aux yeux des travailleurs, toute réduction effective d'horaire. Dans la plupart des cas, une réduction hebdomadaire d'une heure est "ventilée" sur toute la semaine, à raison de 12 minutes par jour, voire même deux fois 6 minutes ! En "contrepartie", le patronat se montre plus intransigeant sur les contrôles à l'entrée et à la sortie, comme par exemple l'interdiction de pointer avant de passer au vestiaire. En un jour, de telles tracasseries ont vite fait de rogner l'essentiel des 12 minutes accordées...

C'est certainement dans ces effets négatifs de la "réduction progressive du temps de travail" préconisée par les directions syndicales au cours des dernières années qu'il faut chercher le peu d'empressement qu'ont montré les travailleurs à soutenir l'initiative de l'USS pour les 40 heures par étapes et leur "préférence" pour un allongement des vacances, qui est au moins une réduction d'horaire en bloc. Prise dans les contradictions de sa propre politique, entre un patronat qui ne cède pas et des travailleurs qui n'y voient pas leur compte, l'USS a fini par retirer son initiative 40 heures, au profit des 4 et 5 semaines de vacances.

Mais ici encore, le patronat résiste, avec les mêmes arguments : "Une réglementation légale des vacances priverait les milieux économiques de la souplesse indispensable dans l'aménagement du temps de travail. (...) On ne fera pas sortir la négociation sur les vacances du cadre du dialogue entre partenaires sociaux sans qu'il en découle des inconvénients parfois importants" menace le Journal des Associations Patronales (8 novembre 1979). La lutte pour la réduction du temps de travail se heurte donc, sur tous les plans, à la volonté du patronat d'imposer les "solutions souples" qui sont les siennes.

C'est pourquoi il est parfaitement erroné, pour le mouvement ouvrier, d'entrer dans ce jeu, de jouer la "voie conventionnelle contre la voie légale" pour les horaires, ou l'augmentation des vacances contre la diminution d'horaires hebdomadaire. Le bilan de toutes ces dernières années conduit exactement à la conclusion inverse : seule une action d'ensemble, portée par les organisations ouvrières sur le plan national, pourra renverser ce rapport de forces et imposer de réelles réductions d'horaire, sous forme de vacances ou de diminutions en bloc du temps de travail hebdomadaire.

COMMERCE DU NUCLEAIRE :

SULZER LIVRE DES BOMBES A VIDELA

Le commerce sans scrupule de la technologie nucléaire, en particulier la livraison d'installations atomiques aux pays du Tiers Monde, a ouvert la porte à l'armement nucléaire de nombre de dictatures. La clause de "l'utilisation pacifique" de l'énergie nucléaire — qui est utilisée comme critère pour délivrer les autorisations d'exportation de cette technologie et qui sert de référence pour les autorités internationales de contrôle et pour le traité de non-prolifération des armes atomiques — peut être contournée sans difficulté par les capitalistes producteurs et vendeurs d'atome qui réalisent "en civil" de juteux profits sur l'atome.

Ainsi fin janvier de cette année, l'entreprise suisse Sulzer a obtenu de l'Office fédéral pour le secteur de l'énergie et du Département politique fédéral l'autorisation d'exporter des installations pour le traitement de l'eau lourde en Argentine. Ce contrat avait été procuré à Sulzer par la filiale allemande de Siemens KWU. Ainsi, la junte militaire de Videla a pu passer outre aux clauses de contrôle qui avaient été décidées par un accord passé

La bourgeoisie américaine contre la bourgeoisie suisse

La livraison prévue d'une fabrique d'eau lourde a provoqué de violentes réactions aux Etats-Unis. Les autorités américaines cherchent à poser des conditions pour un tel contrat en donnant pour motif le danger de la prolifération des armes atomiques. Le correspondant de la NZZ, le journal zurichois de la bourgeoisie suisse, écrit le 12 mars : "Même si le gouvernement argentin a renouvelé ses assurances que le développement nucléaire qu'il envisageait ne serait utilisé qu'à des fins pacifiques, Washington y voit un facteur de déstabilisation de l'hémisphère occidental qui peut conduire les pays voisins, surtout le Brésil, à entreprendre des efforts similaires". Les autorités helvétiques ont jusqu'ici refusé les conditions restrictives proposées par l'administration américaine. Ce qui compte pour l'Etat et les capitalistes suisses, ce sont uniquement leurs profits...

entre les concurrents qui se battaient pour le marché, soit le Canada et l'Allemagne fédérale (RFA). En contre-partie, la KWU a obtenu une commande pour le troisième réacteur en Argentine.

Le montage d'une telle fabrique en Argentine va lui permettre de devenir indépendante des importations d'eau lourde, qui est nécessaire pour la production d'uranium. L'Argentine devient un pays de plus, après le Brésil, en Amérique Latine, à disposer de l'ensemble du cycle nucléaire indispensable pour faire fonctionner une centrale nucléaire, mais en même temps une précondition pour fabriquer des bombes atomiques.

L'autorisation d'exportation par les autorités suisses n'est qu'un service rendu : le lobby nucléaire planifie en effet d'entreposer en Argentine les déchets nucléaires produits par les centrales suisses.

Ni l'Argentine ni le Brésil n'ont du reste signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires. Le développement des techniques nucléaires dans ces deux pays est le fruit d'un travail commun, étroit, avec des experts allemands qui sont en partie les mêmes que les cher-

cheurs qui avaient mis au point la bombe atomique durant le Troisième Reich. Dans ces deux pays latino-américains, ces scientifiques et ces directeurs d'entreprise en exil ont pu continuer, en toute quiétude, à développer leurs connaissances dans ce domaine et les mettre à disposition de l'industrie allemande au moment où, en 1955, et comme par hasard, Franz Joseph Strauss devint le ministre de l'atome de la RFA. Celui-ci fonda, en collaboration avec ces savants, qui avaient anciennement servi sous Hitler, la Commission allemande pour l'atome; il venait de poser les fondements du lobby nucléaire allemand.

Si, dans un proche avenir, le Brésil et l'Argentine deviennent maîtres de la bombe atomique, ces quelques anciens cerveaux du nazisme pourront se réjouir du succès dans les faits de la recherche nucléaire allemande. Cette collaboration depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale entre les scientifiques de Hitler et les militaires brési-

liens et argentins a été rapportée par le journaliste brésilien Otto Buchsbaum dans son livre "Abertura Cultural" (septembre 1979). Selon lui, les hommes de science en exil de même que ceux qui sont aujourd'hui en Allemagne ont pu déjouer tous les obstacles dressés devant eux par des traités internationaux pour empêcher que la RFA ne produise ses propres armes nucléaires. Des essais importants ont justement lieu ces temps-ci au Brésil, sur le territoire de Bareiro do Inferno, avec des fusées à longue portée. Un engin pouvant porter jusqu'à 300 kg à une hauteur de 1 000 km doit être terminé pour 1981. En même temps, la collaboration étroite entre la firme allemande KWU et Nuclebras brésilienne rend possible, dans des délais assez courts, la production sous licence de réacteurs atomiques qui seront exportés par la suite dans d'autres dictatures dans le Tiers Monde. Le lobby nucléaire allemand contourne aussi par là et sans trop de peine, pour imposer ses intérêts, les obstacles que constituent à la fois le vaste mouvement d'opposition au nucléaire en RFA et les pressions internationales ainsi que les engagements du gouvernement.

Des antinucléaires canadiens et des syndicalistes avaient empêché en juillet 1979 le déchargement de l'eau lourde destinée à l'un des réacteurs argentins dans le port de St-John. Par cette action spectaculaire, ils mettaient en évidence le caractè-



re irresponsable d'un tel commerce et exigeaient la libération de syndicalistes arrêtés en Argentine. A la suite de cette action, la junte de Videla a dû libérer sept travailleurs et le gouvernement canadien s'est engagé à mieux surveiller les échanges commerciaux touchant au secteur du nucléaire.

La fabrique d'eau lourde Marke Sulzer, qui sera construite en Argentine, va certainement libérer les généraux argentins de leurs soucis, si Sulzer arrive vraiment à réaliser ce contrat juteux de 500 millions. Le développement d'une opposition antinucléaire et anti-impérialiste en Suisse même sera déterminant pour savoir si oui ou non Sulzer contribuera au développement nucléaire (et à l'armement ?) de l'Argentine.

Au Brésil, les mouvements de protection de l'environnement,

"Grupo Resistencia Ecologica", ont profité des petites ouvertures politiques concédées par la dictature pour organiser des manifestations contre le développement du secteur nucléaire. Ces actions sont partie prenante de la lutte contre la dictature.

Les dangers que font courir les généraux argentins et brésiliens à toute la région en se dotant de l'arme nucléaire ne pourront être écartés que par des changements révolutionnaires de ces régimes. La lutte contre la technologie nucléaire est donc profondément liée à la solidarité avec les travailleurs et les paysans qui, en Amérique Latine, combattent pour le renversement des régimes militaires qui les exploitent et les oppriment.

R. B.

L'étouffement des libertés démocratiques dans le Jura bernois

Dans le canton de Berne, les libertés de réunion et d'expression sont fortement remises en cause. Les derniers événements de Cortébert en sont l'illustration.

A cette occasion, en effet, une campagne de violence, lancée par Force Démocratique (FD) et cautionnée par le gouvernement bernois, a conduit à des affrontements très graves. Des groupes de choc antiséparatistes — les Sangliers, qui avaient annoncé leur dissolution ! —,

avec la complicité des forces de l'ordre, ont cherché à empêcher par la force la tenue de l'assemblée des délégués du Rassemblement jurassien (RJ). Qualifiant cette assemblée de "provocation", FD et ses organisations affiliées ont multiplié les requêtes pour obtenir son interdiction par l'exécutif cantonal. Le Parti radical, l'UDC et le Parti socialiste du Jura bernois se sont associés dans une démarche commune faite dans ce sens également. Il faut donc

souligner la responsabilité très grave du Parti socialiste qui, à travers sa fédération du Jura bernois et ses représentants au gouvernement bernois, participe ainsi directement aux attaques aux libertés démocratiques dans cette région. Ces dernières sont d'ailleurs aussi fortement remises en cause lors des élections du corps enseignant qui ont lieu en ce début d'année et qui voient plusieurs cas d'instituteurs autonomistes non réélus à cause de leurs opinions politiques. De telles non-renominations ont eu lieu à Elay, à Sornetan et la liste va s'allonger très certainement.

Furgler et le RJ, même combat ?

Les affrontements de Cortébert ont amené Furgler à prendre position aux Chambres fédérales, en affirmant que pour lui l'assemblée du RJ aurait dû être "protégée" plus tôt par les grenadiers et la police bernoise. Il rejoint par là la position des organisations autonomistes. Cette convergence n'est pas fortuite. La grande presse avait déjà condamné la manière d'agir du gouvernement bernois. La direction du RJ comme les autorités helvétiques sont conscientes du caractère explosif de la deuxième question jurassienne. Certes, Béguelin ne veut pas accepter la division du Jura, mais il ne peut faire fonctionner dans le Jura bernois les thèmes ethniques avec un aussi grand écho

que dans le Nord du Jura. Et, tout en n'écartant pas totalement la voie de la mobilisation — qui pose cependant des questions politiques différentes de celles qui ont marqué l'accession du Jura Nord au rang de canton, des questions auxquelles la direction du RJ est incapable de répondre — Béguelin cherche à résoudre le problème du Jura bernois par des négociations avec la Confédération et le canton de Berne.

Défendre les droits démocratiques sans les grenadiers

Les droits démocratiques de la minorité autonomiste dans le Jura bernois doivent être défendus non par les forces de l'ordre, celles qui interviennent contre les manifestants antinucléaires ou qui sont déjà intervenues contre les manifestations jurassiennes, mais par un front large des organisations ouvrières et par toutes les organisations qui le désirent sans exclusive. Cette défense des libertés passe par une campagne d'explication envers les salariés du Jura bernois, du canton de Berne, autonomistes ou pro-bernois, campagne qui doit permettre d'enlever aux troupes de choc de FD tout appui large. Cela implique évidemment de s'opposer à l'idéologie ethnique propagée par le RJ et de refuser toute confiance au gouvernement bernois comme au gouvernement jurassien. De cette manière, il sera possible de gagner les travailleurs pro-bernois, non pas à la cause jurassienne, mais à la défense des droits démocratiques pour les minorités et de forger une unité de tous les salariés pour la défense de leurs intérêts propres, contre la politique du patronat et de son gouvernement, qu'elle prenne les couleurs jurassiennes ou bernoises.

Vincent



Aux Etats-Unis, au Canada

LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

En Suisse, l'égalité des droits entre femmes et hommes commence seulement maintenant à animer les débats politiques et à pénétrer les milieux féministes.

Dans la plupart des pays capitalistes d'Europe et d'Amérique du Nord, le PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ a été acquis au début des années 70 et des luttes massives se sont développées pour en IMPOSER L'APPLICATION. Aux USA et au Canada par exemple, le mouvement féministe et le mouvement ouvrier ont concrétisé des campagnes de masse. En diffusant dans cet article les expériences de nos camarades américaines¹⁾, nous voulons contribuer aux discussions en cours en Suisse pour lancer des "actions droits égaux". La participation de nos camarades nord-américaines au mouvement féministe "2ème vague"²⁾ dès sa naissance et leur actuelle insertion professionnelle dans des secteurs industriels-clé expliquent l'avance qu'elles ont pu réaliser par rapport à la situation connue dans la plupart des pays européens.

Une formidable croissance des femmes au travail surtout dans les secteurs industriels...

"Les femmes représentent approximativement 42 o/o de la population active des Etats-Unis aujourd'hui. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, il y a eu une formidable croissance du nombre des femmes au travail. En 1950, il y avait dix-huit millions de travailleuses; en 1978, il y en avait environ 41,1 millions. La fin du boom prolongé de l'après-guerre n'a pas stoppé ce mouvement. Ce serait plutôt le contraire. Depuis la récession de 1974-1975, les femmes sont arrivées en masse sur le marché du travail pour contrecarrer les effets de l'inflation et de l'austérité sur leur niveau de vie ainsi que sur celui de leurs familles.

Nous savons que le nombre de femmes travaillant dans l'industrie a augmenté de manière significative depuis la récession de 1974-1975 : de 10 à 15 o/o suivant les estimations. Il faut y inclure les chiffres concernant l'industrie légère. Si les femmes ont tendance à s'orienter vers l'industrie lourde, c'est parce que les salaires y sont plus élevés que dans les secteurs traditionnellement réservés aux femmes. Le salaire annuel moyen des femmes ayant un emploi à plein temps représente environ 59 o/o de celui des hommes aujourd'hui (contre 54 o/o en 1957).

Cette prolétarisation massive des femmes américaines est le facteur d'explication le plus important de la diffusion large et rapide des idées féministes dans ce pays au cours de la dernière décennie. D'un autre côté, c'est le mouvement féministe et ses acquis qui ont aidé les femmes à surmonter les barrières qui s'opposaient à ce qu'elles soient embauchées dans l'industrie ou/et pour des travaux traditionnellement réservés aux hommes. Plus qu'aucun autre facteur, c'est le programme *Affirmative Action* à l'embauche et pour la promotion professionnelle des femmes qui a ouvert aux femmes ces nouvelles possibilités. (...)

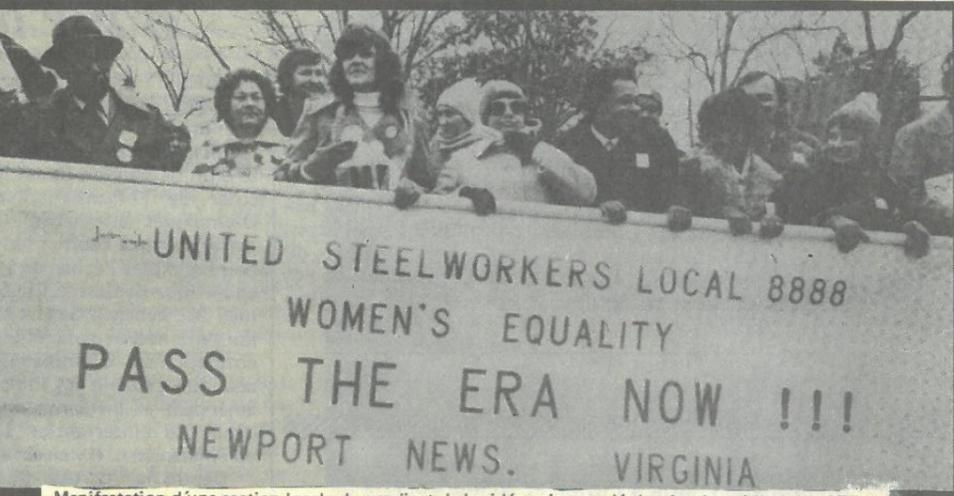
"Affirmative Action Programm"

ou mesures préférentielles, spéciales à un groupe social opprimé (par exemple les femmes, les nationalités opprimées) pour favoriser leur accès à une égalité des chances. Des priorités sont ainsi accordées aux femmes pour la formation professionnelle dans des secteurs masculins, pour l'embauche ou la promotion professionnelle.

Autre exemple, le *Consent Decree* est une décision juridique qui impose à l'industrie métallurgique d'embaucher des femmes dans la proportion de 20 o/o des nouvelles embauches. Grâce au *Consent Decree*, il y a maintenant 5 o/o de femmes travaillant dans la métallurgie. Des proportions similaires ont été relevées dans le secteur des mines de charbon où les femmes travaillent maintenant aussi. En 1973, il n'y avait aucune femme mineur. Il y en a maintenant 25 000. Ce type de mesure est aussi appliqué à FIAT/Italie.

... que le patronat tente d'entraver

"Depuis 1974-1975, année de récession aux USA, le gouvernement et le patronat ont engagé une offensive contre les droits et le niveau de vie des travailleurs. C'est dans ce contexte que la classe dirigeante a choisi comme cible les droits obtenus par les femmes au cours de la deuxième vague du féminisme et de même que les droits des nationalités opprimées. Cela s'est traduit par une attaque contre les mesures préférentielles ("*Affirmative Action Programms*"), une tentative de remettre en cause la décision de la cour suprême, de 1973, de rendre l'avortement sans danger et légal, en supprimant le financement des avortements des travailleuses les plus pauvres par l'Etat fédéral et en introduisant d'autres restrictions à l'avortement; cela s'est traduit aussi par la tentative de bloquer l'adoption de l'ERA dans chaque Etat (cf. encart ci-contre).



Manifestation d'une section locale du syndicat de la sidérurgie pour l'adoption immédiate de l'ERA.

"Même si les patrons ne font pas ouvertement campagne pour renvoyer les femmes à la maison, ils essaient cependant de dissuader les femmes à l'embauche et cherchent systématiquement à les faire partir lorsqu'elles sont embauchées (cf. les deux encarts en 5ème colonne).

"Les femmes ne sont pas toujours admises par les patrons... ni par les bureaucrates syndicaux. Les

ERA : Equal right amendment

L'ERA est une proposition d'amendement à la Constitution destiné à supprimer toutes les discriminations fondées sur le sexe : pour qu'il ait valeur de loi, il faut non seulement qu'il soit adopté par le Congrès, ce qui est déjà fait, mais qu'il soit aussi ratifié par chacun des 38 Etats. 35 l'ont aujourd'hui ratifié. Trois doivent encore le faire d'ici le 30 juin 1982, dernier délai.

Un exemple d'application
La filiale américaine de HOFFMANN-LA ROCHE (usine de Nutley, N.J.) a versé 1 million de dollars de dommages et intérêts à 400 employées, concentrées dans les travaux de maintenance, qui ont porté plainte pour salaires discriminatoires !

collègues masculins ne les acceptent pas encore de manière uniforme, les considérant souvent comme des concurrentes. (...) Mais les travailleurs se rendent compte que les femmes de la classe ouvrière ont réellement besoin de travailler. De plus, à cause du début de radicalisation de la classe ouvrière, la lutte pour les droits égaux est de plus en plus comprise comme partie intégrante de la lutte de l'ensemble de la classe ouvrière.

L'égalité des droits, une riposte massive des femmes contre la crise

"La bataille pour l'ERA est l'objectif de lutte qui a le plus mobilisé les femmes et les partisans de leurs droits, ces derniers temps. C'est sur ce thème que cent mille manifestant(e)s sont descendu(e) dans les rues de Washington le 9 juillet 1978; ce fut la plus grande manifestation

Au Canada et au Québec,

des femmes ont engagé une campagne qui a obtenu un énorme impact dans la presse bourgeoise en faveur de l'accès des travailleuses à TOUS les postes dans l'industrie.

Avec l'aide d'"Action-travail/femmes" - une organisation montréalaise qui aide les femmes à obtenir des emplois non traditionnels -, des Québécoises ont engagé la bataille pour pouvoir rentrer dans les chemins de fer (CN - Canada national), s'appuyant pour ce faire sur l'existence d'un programme d'action positive mis en place au CN à l'occasion de l'année de la femme. Après qu'elles eurent réussi à faire entrer une demi-douzaine de femmes au CN en 78, ce dernier refusa l'an dernier, d'embaucher d'autres femmes connues pour leurs opinions féministes et leur engagement politique. L'une d'entre elles saisit l'occasion de la campagne électorale en 1979 pour défier le ministre du Travail qui faisait de grands discours démagogiques dans ses meetings de faire appliquer le programme du CN. Quelques jours plus tard, elle était embauchée.

Au Canada, c'est à partir d'une campagne engagée pour protester contre le refus de la STELCO (principale entreprise de sidérurgie du pays) d'embaucher des femmes que tout a démarré.

Il y a quelques mois, devant le refus de la direction de les embaucher, cinq militantes féministes qui, pour la plupart avaient les qualifications professionnelles nécessaires pour être engagées, ont intenté un procès à la STELCO.

Pour le mouvement des femmes au Canada, la question de l'action positive est devenue un axe central de la bataille dans la campagne présidentielle de février dernier.

(Inprecor)

Des sections importantes de syndicats et de la sidérurgie notamment, soutiennent la campagne; pour la première fois, des sections des principaux syndicats des chemins suivent le mouvement.

Aux USA...

Dans les mines aux USA, c'est allé jusqu'aux menaces et aux attaques physiques. Des femmes de la "Jim Walter Resources" à Brookwood commencèrent par trouver les pneus de leur voiture crevés lorsqu'elles sortaient de la mine, puis elles constatèrent qu'une bombe avait mis le feu à leur véhicule. Par ailleurs, la direction les obligeait à travailler à certaines places parmi les plus dangereuses au fond de la mine et elles furent victimes d'un accident ressemblant fort à un attentat. Dans tous les cas cependant, ces femmes témoignent de la solidarité qu'elles ont rencontrée parmi leurs compagnons de travail dès lors qu'elles ont décidé de lutter ouvertement contre ces tentatives de les éliminer par la force.

(Inprecor)

L'organisation de ces différentes forces dans une campagne politiquement indépendante par rapport aux deux partis bourgeois, les démocrates et les républicains, est le seul moyen de gagner sur la question de l'ERA.

1) L'article ci-après est directement emprunté à l'interview d'une camarade du Socialist Workers Party (organisation trotskyste des USA), parue dans les Cahiers du féminisme de janvier-fév. 1980.
2) La 1ère vague du féminisme fait référence à la lutte des femmes qui s'est développée aux USA au XIXe et début XXe siècle. La 2ème vague a débuté à la fin des années 60.

Cet appel important de la conférence de Virginie a rencontré un large écho au sein du mouvement des femmes et du mouvement ouvrier à travers tous les pays. La campagne est soutenue par NOW, la plus importante organisation féministe aux USA, et par la Coalition of Labour Union Women (CLUW), qui est la seule organisation nationale de femmes syndiquées et qui est très respectée.

Pérou: Hugo Blanco et les élections

Durant sa tournée de meetings en Suisse, Hugo Blanco nous apprend malheureusement que le front électoral révolutionnaire ARI, qui regroupait pratiquement toutes les organisations trotskystes, maoïstes et centristes péruviennes (cf. la brèche no 225 du 16. 2. 1980) avait vécu. L'entretien que nous avons eu avec lui porte sur les raisons de cet échec et sur la nouvelle situation ainsi créée.

La Brèche : Hugo, pourquoi l'ARI, l'alliance électorale des révolutionnaires, s'est-elle effondrée ?

Hugo Blanco : L'ARI, l'unité de la gauche la plus large que le Pérou ait jamais connue, était née à l'initiative de mon parti, le PRT, et du MIR, une organisation semi-maoïste, qui, avec d'autres organisations maoïstes, formait le front électoral UDP. Ces deux organisations réussirent à convaincre presque toutes les autres organisations maoïstes et trotskystes d'adopter une démarche unitaire. En outre, nous étions d'accord d'exclure de cette alliance le parti bourgeois ARS, de répartir par moitié les candidats entre les blocs maoïstes et socialistes-trotskystes; chaque parti bénéficiait par ailleurs de la liberté de propagande. L'ARI trouva un écho fantastique auprès des masses et inquiéta beaucoup la bourgeoisie. L'élection syndicale dans le complexe métallurgique de Chimbote montre quelles forces l'ARI aurait pu libérer : jusqu'alors l'organisation bourgeoise APRA avait dominé le syndicat et fut battue, fin janvier, par une liste unitaire qui recueillit le double des suffrages de l'APRA.

La responsabilité principale de l'échec de l'ARI revient à l'organisation maoïste "Patria Roja", qui fut légalisée juste après la formation de l'ARI, ce qui lui permettait de se

présenter seule aux élections. Les camarades de "Patria Roja" essayèrent alors de réintégrer l'ARS exclue, revendiquèrent des candidats supplémentaires au détriment des autres organisations trotskystes et maoïstes, contestèrent la liberté de propagande des autres partis, et mirent en avant le mot d'ordre gouvernemental "pour un gouvernement démocratique, populaire et non-aligné". Avec l'intention de faire alliance avec les généraux et les patrons "progressistes".

Deux jours avant la date limite de dépôt des listes, l'ARI était toujours divisée et paralysée; nos efforts de réanimation ne servaient plus à rien; nous avons alors décidé, avec les deux autres partis trotskystes, le PST et le POMR de former une alliance électorale, avec pour slogan principal : "pour un gouvernement des travailleurs, sans patrons ni généraux".

* Comment se présentent ces élections ?

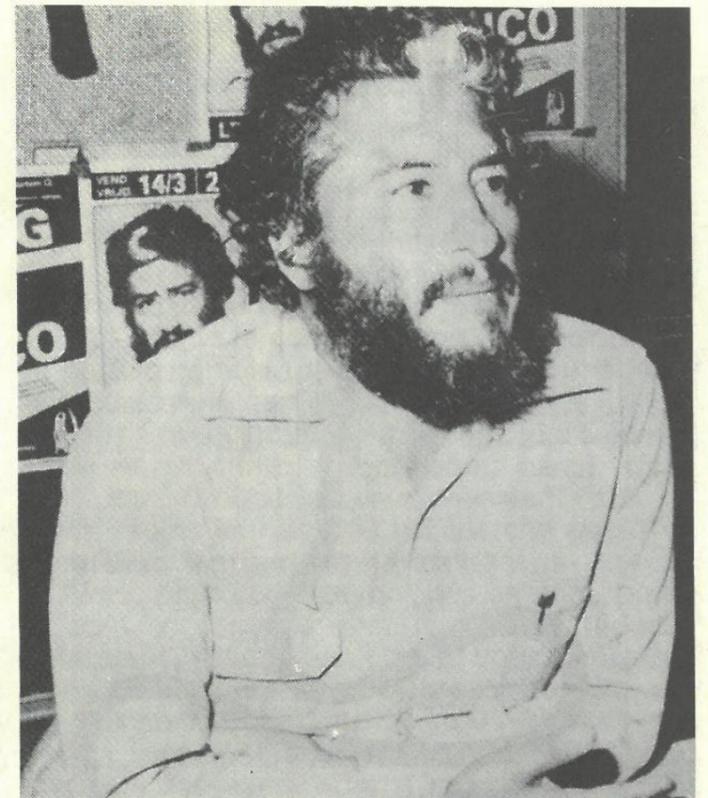
— Elles verront la participation de 11 partis bourgeois et de 5 partis ou alliances de la gauche. Ces 5 sont : le PC prosoviétique, qui présente comme candidat à la présidence le général vélasquista Rodriguez, responsable de plusieurs massacres; la liste de l'ancien dirigeant du FOCEP et ancien candidat du PC, Ledesma; deux alliances maoïstes

autour du MIR et de Patria Roja et nos candidats, sous le nom du PRT.

Les candidats les plus importants de la bourgeoisie, qui est profondément divisée, sont Villanueva, de l'aile "gauche" de l'APRA et l'ancien président Bellaunde Terry. Aucun n'atteindra toutefois les 36 0/0 des voix nécessaires à l'élection.

* Quel sera le contenu de votre campagne ?

— Nous participons aux élections pour montrer leur caractère antidémocratique et pour exprimer, contre la collaboration de classe, la voie alternative de l'indépendance de classe. Dans un pays comme le Pérou, les élections sont une possibilité rare pour défendre ouvertement le programme révolutionnaire :



nationalisation sous contrôle ouvrier, réforme agraire radicale, armement du peuple, autodétermination pour les Indios, droits des femmes, annulation de la dette extérieure. Deux autres thèmes cen-

traux sont aussi présents, ceux de la grève générale et de la revendication d'assemblées populaires, embryons de conseils ouvriers et paysans, base du pouvoir d'un gouvernement ouvrier et paysan.

URSS :

"Pas de trêve olympique dans la lutte pour les droits démocratiques"

Lundi 17 mars, un quarteron de politiciens bourgeois représentant une dizaine de gouvernements se réunissait à Genève, sous la houlette d'un délégué de Carter, pour discuter de l'organisation de Jeux Olympiques alternatifs. Ce vaste projet semble tourner en eau de boudin. Après l'échec de la mission en Afrique de Cassius Clay/Muhammad Ali, avorte à Genève la deuxième tentative de concrétiser le boycott des Jeux Olympiques de Moscou que prônent les impérialismes américain et britannique depuis le début de l'intervention soviétique en Afghanistan. Il y en aura d'autres.

Depuis le "partage du monde" de Yalta, qui fixait au lendemain de la deuxième guerre mondiale les zones d'influence respectives de l'impérialisme et de la bureaucratie, ces deux blocs s'ingéniaient à vanter ce grand moment de fraternité des peuples, ce magnifique exemple de coexistence pacifique que seraient les Jeux.

Aujourd'hui, la machine est grippée. La remise en question par la bourgeoisie de ces Jeux, n'a rien à voir avec l'Afghanistan — qui n'est qu'un prétexte —, ni avec l'absence de droits démocratiques en URSS, qu'ils n'osent même pas — et pour cause — invoquer comme prétexte. Elle n'est qu'une des formes de l'attaque globale de la bourgeoisie contre les acquis des travailleurs. Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas le "pouvoir totalitaire" qu'attaquent les patrons des Pinochet, Videla, Pahlavi et Somoza. C'est le régime social hérité de la révolution d'octobre. Cette initiative anti-olympique est une véritable leçon de choses. Elle permet également de voir la totale vanité de cette stratégie de coexistence pacifique qui est celle des stalinien.

Solidarité syndicale avec les syndicalistes oppositionnels

La répression se renforce en Union Soviétique, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Dans ces pays, le

développement d'une opposition ouvrière est à l'ordre du jour. La répression de toute activité, pensée autonome du Parti et de l'Etat vise, fondamentalement, à interdire ce développement.

La solidarité avec ces premiers noyaux d'opposition ouvrière, syndicale, est une tâche essentielle du mouvement ouvrier international et tout particulièrement du mouvement syndical. Indispensable dans la lutte contre la répression, cette solidarité permettra d'appuyer le développement de cette opposition.

A l'occasion des Jeux Olympiques, afin de concrétiser cet objectif, le Comité de solidarité socialiste avec les opposants des pays de l'Est (CSSOPE) lance un appel au mouvement ouvrier suisse que nous reproduisons ci-dessous. La LMR apporte tout son soutien à cet appel, et s'engage à tout mettre en oeuvre pour qu'il soit le plus largement pris en charge. Dans le cadre de cette campagne, le CSSOPE diffuse (dans "Samizdat 80", no 11, "Le revers de la médaille") une liste de cas individuels d'opposants répri-

més en proposant aux organisations ouvrières, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sentent concernées par cette cause, de les parrainer.

La LMR se propose de prendre en charge les militants syndicaux réprimés, et notamment Vladimir Khlebnov et ses camarades de l'ASL (Association des syndicats libres des travailleurs), ainsi que Vladimir Skvirski, Lev Volokhonski, Mark Morozov et Nikolai Nikitine du SMOT (Union interprofessionnelle libre des travailleurs). Les militants de la LMR, dans le cadre de leur activité syndicale, s'attacheront à développer des projets concrets de parrainage.

LMR, 20 mars 1980

Appel Pas de trêve olympique dans la lutte pour les droits démocratiques

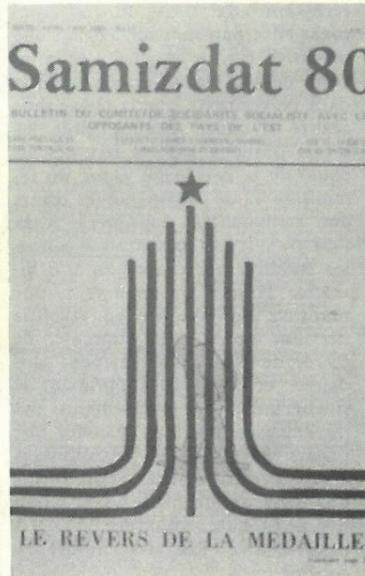
La lutte pour les libertés démocratiques et les droits des travailleurs est une tâche fondamentale du mouvement ouvrier et une condition de son existence. Elle exige des organisations qui s'en réclament un souci constant et ne saurait connaître aucun répit.

Elle exige de quiconque se réclame du mouvement ouvrier de ne jamais substituer la répression au débat politique. Au nom de ces principes nous condamnons la répression en Union Soviétique et dans les autres pays de l'Est.

Ces dernières années, une opposition plus vigoureuse a vu le jour dans ces pays. Cette opposition s'organise pour revendiquer les libertés démocratiques, notamment par la création de syndicats libres. C'est cette nouvelle opposition que le pouvoir cherche à anéantir pour faire croire, à l'occasion des Jeux Olympiques, au succès du "modèle soviétique".

Il ne doit pas y avoir de trêve olympique dans la lutte pour les droits démocratiques.

Pour cette raison nous nous déclarons solidaires de tous les opposants emprisonnés, déportés, réduits au silence et nous réclamons leur liberté.



Hugo Blanco parle à Zurich et à Genève

"Pendant que mes camarades au Pérou récoltent de l'argent pour financer la campagne électorale dans les entreprises de Nestlé, dans les usines, les quartiers et dans les campagnes, je souhaite qu'ici, dans le pays du trust Nestlé, des sommes plus importantes encore soient recueillies." C'est ainsi que Hugo Blanco a ouvert à Zurich la tournée européenne de meetings organisée par la IVe Internationale. Plus de 350 personnes sont venues dans cette ville écouter le candidat du PRT (section péruvienne de la IVe Internationale) aux élections présidentielles, et à Genève 280 personnes assistèrent au meeting. 4 000 francs furent récoltés à Zurich, 2 500 à Genève. Cette somme équivaut au salaire que pourrait gagner en plus de 15 ans de travail un ouvrier péruvien. Cet argent représente sans aucun doute une contribution sans précédent, en Suisse, en proportion du nombre de participants.

Nous remercions au nom de Hugo Blanco tous ceux et toutes celles qui ont ainsi contribué à la campagne présidentielle de nos camarades et par là au renforcement d'un parti révolutionnaire au Pérou. Naturellement, la tournée de Hugo Blanco n'avait pas pour unique objectif de récolter de l'argent. Son premier but était d'informer sur les conditions de vie catastrophiques des masses péruviennes, aggravées encore par les conditions imposées par le FMI et par les mesures d'application prises par la bourgeoisie péruvienne. "Alors que le minimum officiel quotidien d'existence est de 2 400 calories et de 56 grammes de protéines par personnes, la moyenne péruvienne n'est que de 1 584 calories et de 31 grammes de protéines. Le Pérou, avec ses richesses poissonnières, pourrait tout à fait fournir les protéines nécessaires à sa population, mais elles sont exportées en Europe et aux USA pour nourrir les chiens et les chats. Evidemment ce ne sont pas ces derniers qui en portent la responsabilité ! Mais bien les classes possédantes du monde entier." Hugo Blanco a aussi donné une information sur les élections présidentielles et parlementaires du 18 mai et a appelé au développement de la solidarité avec la révolution péruvienne. Il a montré concrètement que les luttes communes peuvent être entreprises par la gauche péruvienne et suisse à partir de l'exemple de Nestlé et de sa politique dans le domaine laitier, qui porte une grande responsabilité dans la sous-alimentation et la mortalité infantile. La LMR appelle à développer la solidarité avec nos camarades péruviens : c'est une tâche décisive dans le cerveau du monstre impérialiste, un "honneur" comme l'a dit un jour Che Guevara.

ITALIE: le pci lance la bataille de la production

Le récent congrès de la Démocratie chrétienne est le reflet de l'incapacité de la bourgeoisie italienne à offrir, par elle-même, une orientation et une direction politique à la hauteur des besoins du capitalisme italien face à la résistance des travailleurs. Pour faire passer ses attaques anti-ouvrières, la DC exploite au maximum le refus de lutter des directions réformistes; mais, en même temps, elle est parfaitement consciente de la nécessité de s'assurer le soutien direct du PCI, du PSI et des syndicats pour lancer les attaques encore plus fortes qui s'imposent au patronat alors qu'une nouvelle crise économique s'annonce.

Au cours du congrès de la DC, cette question de la collaboration nécessaire avec le PCI s'est retrouvée au centre de toutes les interventions. Les manoeuvres de la direction de la DC avaient pour objectif de faire durer le plus longtemps possible le gouvernement Cossiga en espérant que le parti de Berlinguer enregistrerait un nouveau recul aux prochaines élections et qu'elle pourrait alors le contraindre à soutenir un gouvernement d'union nationale, sans y participer directement.

Mais ces manoeuvres ont fait long feu. La crise politique latente s'est rouverte. Le Premier ministre a présenté sa démission devant les deux Chambres du Parlement, le 19 mars. Dans l'impasse politique actuelle, la mise en place d'une nouvelle formule gouvernementale s'avère particulièrement difficile à trouver.

Alors que les directions ouvrières ont mis l'arme au pied, la démocratie chrétienne, bien que le gouvernement fût en sursis, agit depuis des mois comme un véritable commando contre la classe ouvrière. Mais la puissante riposte opposée par les travailleurs à ses attaques, est constamment entravée par la politique de leurs directions qui accentuent chaque jour un peu plus leur politique de collaboration directe et explicite avec le patronat.

Il n'est pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir : ainsi en est-il du PCI qui parle, à propos du cabinet Cossiga, de "non-gouvernement" pour mieux justifier sa "non-opposition". Or, fort du soutien direct du PSI et implicite de Berlinguer, ce gouvernement que l'on disait mort-né, qui est formé des pires rebuts de la réaction italienne, n'a cessé de porter ses mauvais coups contre les travailleurs. Se sachant condamné à terme, il s'est efforcé de mettre les bouchées doubles et, contre l'opposition répétée du Parlement, il a gouverné par décrets-lois.

Un commando anti-ouvrier

A la fin de l'année passée le gouvernement annonçait des hausses massives : électricité + 50 o/o; téléphone + 30 o/o; péage des autoroutes + 20 o/o; primes d'assurances + 20 o/o; essence + 30 o/o en deux mois; produits de chauffage + 40 o/o. Les directions syndicales se sont contentées de critiquer la forme sous laquelle ces augmentations avaient été annoncées et non pas la substance; et elles se sont bien gardées d'appeler à rejeter ces hausses lors de la grève générale qu'elles ont été contraintes d'organiser en janvier.

Le gouvernement a également adopté un décret-loi garantissant la "mobilité" des travailleurs dans les entreprises, c'est-à-dire l'utilisation de la force de travail en fonction des besoins de la production et un autre sur la réforme de la caisse de chômage qui réduit drastiquement les avantages gagnés par les travailleurs en ce domaine.

Cossiga se montre donc un instrument fort utile pour le patronat italien et, pour la première fois depuis de nombreuses années, la hausse du coût de la vie (+ 20 o/o en 1979) a été supérieure aux hausses salariales obtenues par les luttes et le système d'échelle mobile (+ 16 o/o). La situation risque de s'aggraver en 1980 alors que l'inflation a été de 3 o/o pour le seul mois de janvier.

Mais le patronat ne se satisfait pas de cette première victoire et les exigences de la Confindustria sont sans équivoque : une hausse radicale de la productivité dans les usines; une liberté totale pour l'utilisation de la main-d'oeuvre en fonction des besoins de la production (licenciements, chômage technique ou travail de nuit, travail les jours fériés, heures supplémentaires à discrétion); une plus grande mobilité des travailleurs à l'intérieur des usines; la modification du système d'échelle mobile; le refus de toute concession salariale. Le patronat italien exige une accentuation radicale de l'exploitation des travailleurs et une réduction tout aussi radicale du salaire réel.

Il n'est en rien exagéré d'affirmer que, en ce domaine, la porte lui a été grande ouverte de l'intérieur même du mouvement ouvrier avec la politique d'austérité prônée par Berlinguer et Lama (la plate-forme de la Confindustria reprend souvent explicitement les formules de la plate-forme syndicale de l'EUR). Et même si cela apparaît difficilement crédible, on assiste actuellement à un approfondissement de cette politique de collaboration. Face au risque d'aggravation de la crise, l'objectif avoué des directions du PCI et des syndicats est d'arriver à un accord avec le patronat pour relancer la compétitivité de l'industrie italienne sur le marché mondial.



"Franchement, vous ne trouvez pas qu'ils exagèrent un peu ces ouvriers, toujours en train de manifester?"

Une campagne syndicale pour la productivité !

Il s'agit d'une véritable campagne pour la production. Elle est exposée très clairement par un membre du secrétariat du PCI, G. Chiaromonte, dans l'hebdomadaire *Rinascita* (22 février), qui annonce la ligne que le PCI va défendre dans le mouvement syndical.

Pour la direction communiste, il y a deux grands tests immédiats pour la politique syndicale : la lutte pour les contrats d'usines et les luttes pour les contrats de catégorie du secteur public. Chiaromonte avoue : "Nous n'hésitons pas à exprimer notre



préoccupation et notre inquiétude face à ces deux échéances (...) Il nous semble qu'il existe dans les usines la base pour une vague massive et généralisée de revendications salariales (...) Nous ne craignons pas, en tant que communistes, d'affirmer qu'une augmentation généralisée (et "égalitaire") des salaires serait contraire aux intérêts non seulement de toute la nation, mais même de la classe ouvrière ayant un emploi".

Face à ce risque la direction du PCI fourbit ses armes tous terrains. Sur les salaires d'abord : contre les "automatismes" (lisez : primes, échelle mobile des salaires) et l'égalitarisme. Pour Chiaromonte, une des difficultés du syndicat à faire passer sa ligne réside dans le fait que le "contrôle syndical sur la dynamique salariale devient de plus en plus difficile étant donné le développement des automatismes et la tendance à l'égalitarisme et donc à l'aplatissement des rétributions qui a prévalu dans la politique syndicale de ces dernières années (...)"

Certes, "un problème salarial existe et il faut l'affronter, ne serait-ce que pour corriger ce qui s'est passé au cours des dernières années du fait des automatismes et des aplatissements. La poussée "égalitaire" — on le reconnaît dorénavant de plusieurs côtés — a été excessive (...) Il faut donc lier les plates-

En somme les discours sur les sacrifices "finalisés" par le contrôle sur les investissements et la création d'emplois au Sud sont implicitement reconnus pour ce qu'ils étaient : de la fumée. On en vient à la substance : puisqu'il n'y a pas de perspective du développement de la production par la création d'emplois au Sud, il faut donc que les ouvriers qui ont des emplois travaillent plus ! Ecoutons toujours le dirigeant du PCI : "Nous ne pouvons en tant que syndicat et en tant que mouvement ouvrier échapper au discours sur la productivité, en nous battant s'il le faut contre les vieux schémas et les vieilles idéologies (!). A notre avis il est nécessaire de lancer une vaste campagne, qui soit également idéologique et culturelle, sur la productivité non pas comme arme du patron pour augmenter l'exploitation et ses profits, mais comme arme du mouvement ouvrier pour faire avancer sa politique de transformation". De la bataille pour les sacrifices à la bataille pour la productivité, voilà l'essence de la politique des dirigeants du PCI.

Cette bataille pour la productivité, le PCI commence à la concrétiser à la FIAT, principal trust multinational privé italien. Il a organisé une conférence de ses cadres de la FIAT sur ce problème fin février. Une seule question au centre de cette conférence : face à la crise de l'automobile qui s'annonce, comment la FIAT peut-elle faire face à la concurrence sur le marché international ? Pour le PCI l'explication des difficultés de la FIAT est simple : "L'intensité du travail est supérieure de 37 o/o en RFA, de 20 o/o à Renault et de 44 o/o à Peugeot. Enfin la possibilité d'utiliser les heures supplémentaires est généralement supérieure à l'étranger (...) Le coût du travail plus faible à la FIAT (...) ne suffit pas à combler la différence de productivité". Les solutions proposées par le PCI ? Etudier la possibilité d'augmenter la productivité dans tous les secteurs (avec des stimulants salariaux, c'est-à-dire la réintroduction du salaire aux pièces aboli en 1969); la lutte contre l'absentéisme; l'utilisation à plein des établissements (c'est-à-dire la réintroduction du travail de nuit). Voilà le contenu réel de la "non-opposition" du PCI au gouvernement et au patronat.

Sabotage de la combativité

Il est aisé de comprendre comment une telle politique peut saper ainsi la plus grande des combativités des travailleurs. Cette combativité s'est manifestée dans la lutte contre les licenciements des "61" à la FIAT en octobre dernier, contre les menaces de licenciements massifs (plusieurs milliers) à l'Olivetti et la Montefibre. Dans le premier cas les travailleurs ont perdu; dans les deux autres, ils ont réussi à faire reculer le patronat, mais ce n'est que partie remise si une lutte d'ensemble n'est pas engagée. La disponibilité à la lutte des travailleurs, on a aussi et surtout pu la mesurer lors de la grève générale du 15 janvier dernier à laquelle quinze millions de travailleurs ont participé. Mais contraintes d'organiser cette grève par la pression qui montait des usines, les directions syndicales se sont efforcées de la désamorcer en ne lui donnant que des objectifs fumeux.

Anna Libera

CHINE: L'HEURE DE LA REMISE EN ORDRE

La cinquième session plénière du comité central du PC chinois, close le 29 février consacre symboliquement la "démaoïsation" avec la réhabilitation de Liu Shaoqui, l'ancien président de la République et rival de Mao, contre lequel s'étaient dressés les gardes rouges. Il est significatif que cette réhabilitation s'effectue sans aucune réserve, Liu étant désormais qualifié de "grand marxiste".

Cette consolidation de la victoire des partisans de Deng Xiaoping s'accompagne de la mise à l'écart des quatre membres du bureau politique considérés comme les chefs de file des "conformistes" et fidèles de l'ex-"bande des quatre". La "contre-révolution culturelle" est donc avancée. La principale décision de ce comité central reste, en effet, l'annonce de la suppression des "quatre grandes libertés" inscrites dans la constitution maoïste : liberté de pétitionner, de s'exprimer, de débattre et d'apposer des dazibaos.

Lancée au printemps 1979 avec la condamnation de Wei Jingsheng, un opposant pékinois, à quinze ans de prison, l'offensive contre le mouvement démocratique ne fait donc que s'amplifier. Le "libéral" Deng Xiaoping se dévoile pour ce qu'il a toujours été : un bureaucrate soucieux de restaurer, après dix années de crise interne, de conflits de fractions et de désordres sociaux, l'ordre dans le parti et l'ordre du parti sur l'Etat et la société.

La politique actuelle de l'équipe dirigeante chinoise peut se résumer en trois axes : "grand bond en arrière" économique, reprise en main du parti, répression ouverte contre la contestation démocratique.

Le grand bond en arrière

"Que le pays s'enrichisse, que l'entreprise s'enrichisse, que les travailleurs s'enrichissent !" Cette belle maxime, tirée d'un numéro récent du *Quotidien du peuple* peut être illustrée par le sort, fort enviable, qui est actuellement celui de l'ex-roi du textile de Shanghai, Rong Yiren. Comme à d'autres "capitalistes nationaux", on lui a restitué, avec intérêts, ses biens. A côté des privilèges bureaucratiques (cinq "personnes de maison", grand logement, cinéma, magasin réservé, frigidaire, téléphone...), s'étalent désormais en Chine ceux de véritables millionnaires qui profitent de la nouvelle politique économique, lancée par Deng Xiaoping, pour s'enrichir. Rong, par exemple, a été nommé président de l'organisme d'Etat chargé d'attirer les capitaux étrangers, la CITIC.

Cette "NEP" à la mode chinoise renforce les inégalités sociales. Le développement du marché noir, la forte augmentation des comptes d'épargne dans les banques, l'ouverture de magasins où l'on peut acheter en devises étrangères des produits... étrangers, en sont autant d'illustrations.

Ces inégalités accrues ne se répartissent pas identiquement entre la ville et la campagne. La bureaucratie tente en effet de s'accommoder la paysannerie. Le "carcan" des communes populaires est critiqué, la décollectivisation est ébauchée et l'intéressement matériel (marché libre) est développé. Zhao Ziyang, promu lors du dernier Comité central en devenant membre permanent du Bureau politique, s'est fait une réputation de dirigeant dynamique en rétablissant dans la province du Sichouan nombre de "petites libertés" agricoles. L'exploitation familiale est de retour. Les "groupes familiaux

de production" sont libres de fixer eux-mêmes leurs quotas pour les productions autres que céréalières et de vendre eux-mêmes leurs produits.

En revanche, le sort des ouvriers et des employés dans les villes apparaît différent. L'inflation galopante. Les prix de plusieurs produits de consommation de première nécessité ont, pour la première fois dans l'histoire du régime, été augmentés : plus 33 o/o pour la viande, plus 32 o/o pour les oeufs... Une crise sociale rampante se maintient dans les villes chinoises. Les "jeunes éduqués" déportés à la campagne à la fin de la révolution culturelle (le mouvement "xiaofang") sont revenus en masse dans les villes, où ils traînent sans travail, chômeurs ou "délinquants". Leur nombre se compte en millions. Un numéro de *La Rue du Peuple*, un journal dissident cantonais, notait qu'à l'automne dernier 3 000 d'entre eux, dans la province du Chekiang,

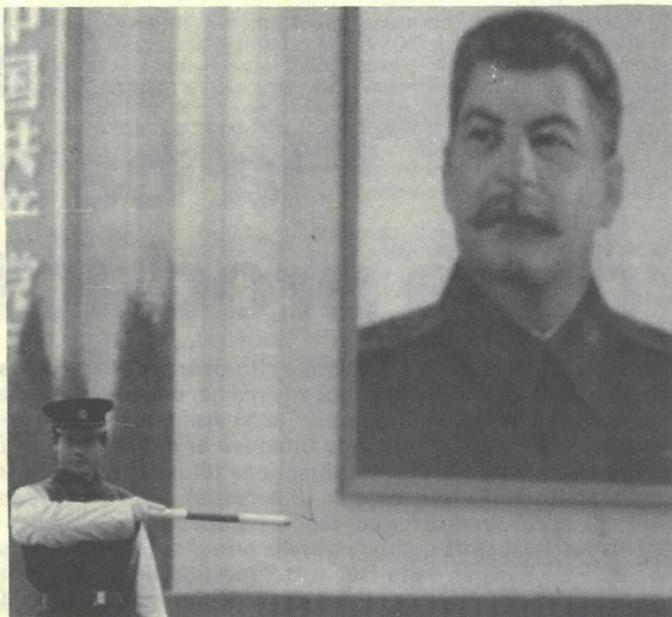
avaient manifesté 24 jours, pas moins, multipliant les marches, les sit-in et les grèves de la faim. Certains évaluent le chiffre des chômeurs urbains à 20 millions, d'autres à 10. Les dirigeants tentent de cacher cette véritable crise urbaine en faisant l'amalgame avec les "délinquants" de tous ordres, de la même façon qu'ils accusent les opposants démocratiques d'être des partisans de la Bande des quatre.

Le Parti repris en main

"Il est interdit aux membres du parti, aux cadres, d'établir des contacts secrets avec les mauvais éléments fauteurs de troubles et qui poursuivent des activités clandestines." Paru dans le *Quotidien du peuple* du 29 janvier, cet avertissement signifie en clair : des membres du parti ne sont pas insensibles aux appels du mouvement démocratique.

Récemment dans un discours devant plus de 10 000 cadres, à Pékin, Deng Xiaoping a été encore plus clair : "Il y a des membres du parti et des cadres de haut rang qui soutiennent les activités des revues secrètes clandestines. Certaines de ces revues sont fort bien imprimées. D'où vient l'argent, le papier ? Cela, c'est une attitude extrêmement erronée, extrêmement dangereuse. Il faudra s'amender, sinon il y aura des sanctions disciplinaires dans le parti". Il est de notoriété publique qu'une des revues démocratiques de la capitale, *Le Printemps de Pékin*, était animée par des membres du Comité central de la Ligue des jeunes communistes.

Il y a deux explications à l'écho rencontré par la contestation au sein du parti. D'une part, nombre de petits et moyens cadres, lassés des luttes fractionnelles et de devoir sans cesse prendre un nouveau tournant, réclament une ouverture du parti : un minimum d'espace démocratique leur est nécessaire, ne serait-ce



que pour faire correctement leur travail d'administrateurs. D'autre part, à la différence de l'URSS au lendemain de la mort de Staline, la Chine post-maoïste voit le retour aux affaires de nombre de cadres expérimentés ayant participé aux combats révolutionnaires des années 1930 et 1940. Si l'on met à part la période de guerre civile que fut la révolution culturelle, Mao n'a jamais eu pour règle de liquider physiquement ses opposants. Les cadres en disgrâce gardaient souvent des responsabilités locales. Ceux qui reviennent aujourd'hui ont à leur crédit de s'être opposés dans les années 1960 aux "excès" de la ligne maoïste. Certains d'entre eux ne sont pas opposés, eux non plus, à une certaine ouverture du parti, sans toutefois remettre en cause leur propre statut bureaucratique.

La répression ouverte

Après avoir un temps tenté de l'utiliser, Deng s'est rapidement affronté à la contestation. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas une redite de celle des *Cent fleurs* dans les années 1950 ou de la révolution culturelle à la fin des années 1960. Elle ne permet pas de la même façon le recours à cette tradition politique chinoise de manipulation des courants d'opposition hors du parti et d'utilisation des protestations "externes" pour obtenir la victoire dans les luttes "internes".

Le mouvement démocratique apparu à la fin des années 1970 a cinq caractéristiques qui fondent

le danger qu'il peut représenter pour la bureaucratie : il est essentiellement composé d'ouvriers urbains ; ses animateurs ont une longue expérience politique, acquise durant la révolution culturelle et ses luttes entre fractions "rebelle" ou "suivistes" des gardes rouges ; ils ont connu la répression, ayant souvent déjà été emprisonnés. Il a veillé à tisser des liens avec certains membres du parti : Wang Xizhe, un des membres du groupe Li Yizhe, auteur en 1974 du célèbre dazibao traduit en français sous le titre "*Chinois si vous saviez...*" envoya en juillet dernier l'un de ses articles à l'Académie des sciences sociales, dont des responsables avaient insisté sur la légalité dans le parti et le respect de la loi par ce dernier ; il est adossé à un arrière-fond de crise sociale. Enfin, il a approfondi ses analyses.

Un renouveau marxiste est sensible en Chine, après tant d'années de religiosité politique, où le bréviaire faisait la loi. Les opposants raisonnent en majorité dans un cadre marxiste. Certains d'entre eux défendent, contre la dictature du parti, le retour à un socialisme authentique, "démocratique" et "autogestionnaire". Ils demandent l'éligibilité et la révocabilité des cadres, et que leurs salaires n'excèdent pas celui d'un ouvrier qualifié. Ils commencent à chercher des références et des analyses dans la production du mouvement ouvrier international. Ils inscrivent une ligne de continuité entre le stalinisme et le système bureaucratique chinois. Ils se refusent à faire une différence fondamentale entre les systèmes politiques chinois et soviétique.

En dépouillant Deng de ses oripeaux de "libéral", l'actuelle répression ouverte pousse le mouvement démocratique dans une opposition déclarée. Cela n'ira pas sans clarifications et scissions. La tendance qui, en son sein, se préoccupait avant tout de soutenir la fraction réformiste de la bureaucratie va vivre ainsi son heure de vérité. Deux attitudes opposées se sont déjà manifestées : celle des animateurs de la revue *Le Printemps de Pékin*, qui auraient fait leur autocritique et sabordé leur publication ; celle de trois revues cantonaises (*La Rue du Peuple* - scission d'une revue plus conciliante, *La Voix du Peuple* -, *La Houle et la Vie*) qui ont haussé la barre en lançant le premier appel national du mouvement. Elles proposent de perdre "toute illusion", de s'unir pour une bataille de "longue durée entre l'ancien et le nouveau" et, pour ce faire, d'envisager la publication d'une revue nationale.

Joseph Krasny

